



**La colline Parlementaire :
Récits et croquis d'une centralité en mal d'identité**

Essai-laboratoire volet urbanisme
AME-6601

Présenté par :
Catherine Delisle / Pier-Luc Dufour / Marc-Antoine Métivier / Maude-Amélie Verville

Sous la supervision de Geneviève Cloutier Ph.D.

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD)
2017

Remerciements

L'équipe tient à remercier les marcheurs, les dessinateurs et tous les autres intervenants qui ont contribué au projet en faisant part d'une grande générosité. Merci également à Geneviève Cloutier pour son accompagnement et ses judicieux conseils tout au long de cette démarche.

Table des matières

1. Introduction	p.1
2. Portrait du territoire	p.2
2.1 Localisation	p.2
2.2 Portrait historique	p.3
2.3 Utilisation du sol	p.5
2.4 Profil sociodémographique	p.6
2.5 Usagers du territoire	p.7
2.6 Intervenants du territoire	p.8
3. Problématique	p.9
4. Cadre théorique	p.10
4.1 L'approche phénoménologique	p.10
4.2 La notion de parcours	p.11
4.3 Le concept d'ambiance	p.11
4.4 Le sentiment de confort	p.12
4.5 L'échelle humaine	p.12
4.6 La lisibilité du territoire	p.13
5. Méthodologie	p.14
5.1 Approche en trois temps	p.14
5.2 Analyse de site et prise en compte de nos perceptions	p.14
5.2.1 Observation non-participante	p.15
5.3 Saisie de l'expérience et des représentations des usagers	p.17
5.3.1 Cartes mentales	p.18
5.3.2 Parcours commentés	p.21
5.3.3 Entretiens semi-dirigés	p.23

6. Résultats	p.24
6.1 La colline Parlementaire telle que perçue par les usagers	p.24
6.2 Le Parlement et ses abords	p.25
6.3 Liens avec les quartiers limitrophes	p.25
6.3.1 Liens avec le quartier Saint-Jean-Baptiste	p.25
6.3.2 Liens avec le quartier Montcalm	p.27
6.3.3 Liens avec le Vieux-Québec	p.27
6.4 Regard sur les lieux publics	p.29
6.4.1 Plaines d'Abraham	p.29
6.4.2 Parc de l'Amérique Française	p.29
6.4.3 Parc de la Francophonie et George-V	p.30
6.4.4 Rue Jacques-Parizeau	p.30
6.4.5 Grande-Allée	p.30
6.5 Le milieu souhaité	p.31
7. Concept d'aménagement	p.32
7.1 Parcours Cartier-Grand-Théâtre	p.34
7.2 Espace Grand-Théâtre	p.36
7.3 Parc de l'Amérique Française	p.38
7.4 Parcours Jacques-Parizeau et Espace Parc de la Francophonie/Parc George-V	p.41
7.5 Espace Parlement/Parc de l'Esplanade	p.45
7.6 Le concept en bref	p.47
8. Conclusion	p.48
9. Bibliographie	p.50
 <u>ANNEXES</u>	
1. Profil des répondants	p.52
2. Extrait du tableau d'occurrence – Cartes mentales	p.53
3. Grille d'entretien	p.54

Table des figures

1. Localisation de la colline Parlementaire par rapport à ses quartiers limitrophes	p.2
2. Territoire de la colline Parlementaire selon le PPU	p.2
3. Vue de la colline Parlementaire en 1925	p.3
4. Vue aérienne de la colline Parlementaire en 1972	p.4
5. Plan de l'utilisation du sol de la colline Parlementaire	p.5
6. Répartition des âges	p.6
7. Répartition des marcheurs pour se rendre au travail	p.6
8. Taille des ménages	p.7
9. Plan des propriétaires immobiliers sur la colline Parlementaire	p.8
10. Exemples de cartes mentales	p.20
11. Liens entre Saint-Jean-Baptiste et la colline parlementaire tels que perçus par les répondants	p.26
12. Liens entre Montcalm et la colline parlementaire tels que perçus par les répondants	p.28
13. Citations notable présentant les changements souhaités par les usagers	p.31
14. Axe d'intervention structurant le concept d'aménagement proposé	p.33
Représentation du concept d'aménagement pour le Parcours Cartier-Grand-Théâtre	p.35
Représentation du concept d'aménagement pour l'Espace Grand-Théâtre	p.37
Représentation du concept d'aménagement pour le Parc de l'Amérique française	p.40
Représentation du concept d'aménagement pour les abords de l'édifice Marie-Guyard	p.43
Représentation du concept d'aménagement pour les parc de la Francophonie et George-V	p.44
Représentation du concept d'aménagement pour l'espace de l'Assemblée nationale et le parc de l'Esplanade	p.46

1. INTRODUCTION

La Ville de Québec, en tant que siège de l'actuel gouvernement provincial et autrefois du gouvernement canadien, revêt une forte symbolique tant sur le plan historique que politique. En ce sens, le territoire colline Parlementaire, en tant que siège de ce pouvoir, a connu de nombreux changements structurants dans son développement, passant d'un faubourg surpeuplé au début du siècle à un pôle central des activités administratives, législatives et exécutives du gouvernement provincial. Lors des dernières décennies, une remise en question de l'aménagement de la colline Parlementaire a mené à l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU), proposant une série d'aménagements afin de revaloriser le secteur.

Toutefois, la place accordée à l'opinion des usagers (compris comme étant les individus qui fréquentent le secteur de manière quotidienne ou régulière) par rapport à cet espace demeure marginale dans le processus de planification, sauf lors de rares consultations publiques. Ainsi, nous avons cherché, dans le cadre de cet essai-laboratoire, à savoir comment la mobilisation de méthodes de saisie de l'expérience peut nous aider à affiner la connaissance du territoire de la colline Parlementaire, mais également à proposer des compléments aux orientations qui sont en concordance avec les besoins avérés des usagers. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés à la façon dont les usagers vivent et perçoivent ce territoire de sorte à

cerner les représentations individuelles et collectives de ce dernier. Cette problématique poursuit donc un objectif double.

En effet, nous cherchons à identifier les points de convergence entre les représentations citoyennes et « expertes » du territoire, puis de proposer des orientations d'aménagements pour actualiser et compléter la planification en vigueur.

Dans un premier temps, nous présentons de façon plus précise le contexte relié à notre territoire d'étude, notamment des points de vue social et historique. Ceci nous amène ensuite à regarder de façon pointue les outils méthodologiques proposés par la littérature scientifique pour aborder les représentations de l'espace. Le choix d'outils pertinents a permis de mener une démarche pour rendre compte et analyser les représentations des usagers. Seront ensuite présentés les constats qui ressortent de l'analyse de nos différentes méthodes de saisie de l'expérience. Dans un dernier temps, cette prise en compte des usagers de l'espace public et de leurs représentations nous permet de proposer un concept d'aménagement favorisant l'établissement d'un milieu de vie complet sur la colline Parlementaire et qui répond aux besoins avérés de ses usagers.

2. PORTRAIT DU TERRITOIRE

2.1 Localisation

Le territoire de la colline Parlementaire, dont les limites ne sont pas clairement définies, se trouve au centre-ville de Québec, où se concentre une diversité d'activités. Sans reconnaître le territoire proposé par la Ville de Québec dans son PPU comme étant le seul périmètre possible, nous nous sommes toutefois appuyés sur ce dernier afin de réaliser notre portrait du territoire. Ce secteur est cerné par le Vieux-Québec à l'est, le faubourg Saint-Jean-Baptiste au nord, le quartier

Montcalm à l'ouest, ainsi que le parc des Champs-de-Bataille au sud. Son territoire se distingue notamment par la présence de l'Hôtel du Parlement, où siège l'Assemblée nationale, qui en représente le cœur et le principal symbole, mais également par la présence de nombreux édifices ministériels. La colline Parlementaire porte donc une forte valeur symbolique et politique, puisqu'elle représente le siège du pouvoir législatif, exécutif et administratif de la province.



Figure 1. Localisation de la colline Parlementaire par rapport à ses quartiers limitrophes (Google maps, 2017).

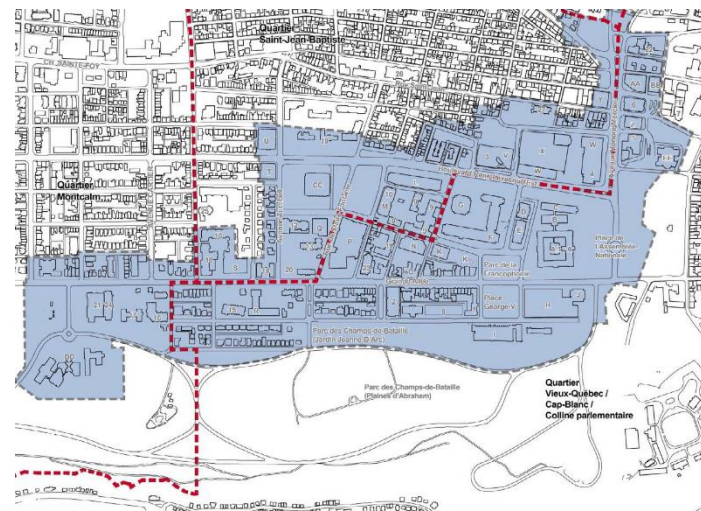


Figure 2. Territoire de la colline Parlementaire selon le PPU (Ville de Québec, 2010).

2.2 Portrait historique

Le territoire de la colline Parlementaire est composé de témoins appartenant à différentes époques, allant du faubourg Saint-Louis à nos jours.

En effet, à la fin du XIXe siècle, le faubourg était constitué de petites résidences s'appropriant les espaces interstitiels entre les bâtiments des communautés religieuses et les installations militaires. C'est la construction de l'Hôtel du Parlement, en 1886, qui a mis

la table à un développement urbain axé sur la concentration d'institutions gouvernementales (Figure 3). En effet, cela a eu pour effet de stimuler les projets aux alentours en faisant augmenter les valeurs foncières. Par le fait même, la Grande-Allée s'est alors transformée en un large boulevard aristocratique. L'ensemble de ces changements a fait en sorte que la population ouvrière céda progressivement la place à une population de bureaucrates employés par le gouvernement. (Ville de Québec, 2010).



Figure 3. Vue de la colline Parlementaire en 1925 (anonyme, BANQ, Collection initiale).

Plus tard, la rénovation urbaine des années 1960 et 1970 a bouleversé le quartier, une bonne partie ayant été détruite par la percée du boulevard Saint-Cyrille et la construction de bâtiments à fort gabarit (Figure 4). Depuis, d'imposants complexes institutionnels et hôteliers avec, à leurs pieds, plusieurs parcs et espaces verts, marquent le paysage. Cette période a donc donné à la colline Parlementaire plusieurs de ses repères, mais a également priorisé les automobilistes au détriment des autres usagers du territoire. C'est suite à cela que de nouvelles orientations gouvernementales, puis locales, ont émergé,

avec pour volonté de rendre la colline Parlementaire plus attrayante en mettant l'accent sur les logements, l'accessibilité aux piétons et le transport en commun. C'est dans cette foulée que le Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) de la Ville de Québec, adopté en 2005, identifiait l'endroit comme un secteur nécessitant une planification particulière. Cela a d'ailleurs mené, en 2010, à l'adoption du PPU de la colline Parlementaire, premier document de ce type pour la Ville de Québec. (Ville de Québec, 2010).



Figure 4. Vue aérienne de la colline Parlementaire en 1972 (BAHQ, Fonds Ministère des Communications).

2.3 Utilisation du sol

On remarque, dans la zone définie par le PPU, une forte présence de l'usage "administration", qu'il soit jumelé à un usage résidentiel ou commercial (Figure 5). En lien avec cela, l'usage institutionnel est également très présent dans le secteur. Cette dominance des services, de l'institutionnel et de l'administratif, reflète l'omniprésence de nombreux organes gouvernementaux ou d'institutions publiques (telle que le manège militaire) et des cabinets d'assurances et d'avocats sur la colline Parlementaire.

Les activités commerciales se concentrent essentiellement dans les sous-secteurs de la Grande-Allée et de la Place d'Youville, en comprenant les hôtels des complexes Place Haute-Ville et Place Québec (hôtels Hilton et Delta). L'aspect culturel n'est cependant pas à négliger, puisqu'on remarque que l'usage "loisir et culture" est disséminé un peu partout dans le secteur d'étude avec la présence de grandes institutions à vocation culturelle, dont le Grand Théâtre de

Québec, le Capitole et le Palais Montcalm. Pour ce qui est des parcs et espaces verts, force est d'admettre qu'ils ont également une bonne emprise sur la colline Parlementaire, alors que les usages résidentiels se trouvent surtout en périphérie.



2.4 Profil sociodémographique

Afin d'analyser l'espace de la colline Parlementaire dans son contexte, il est important d'en relever les caractéristiques sociodémographiques et de dresser un portrait global des résidents du territoire. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les recensements de Statistiques Canada pour les années 2011 et 2006.

Le premier constat relevé à partir des statistiques sur la population est que la moyenne d'âge des résidents est fortement plus élevée que dans l'ensemble de la ville, alors qu'elle est de 55,42 ans sur la colline Parlementaire contre 43,5 ans pour la ville. On note d'ailleurs que plus de 50 % de la population est âgée de plus de 55 ans (Figure 6).

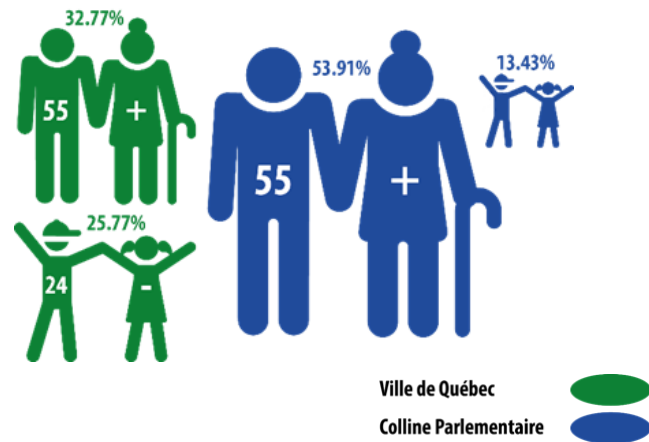


Figure 6. Répartition des âges (Statistiques Canada, 2011).

Dans le même ordre d'idées, le taux d'activité, c'est-à-dire la proportion de la population de 15 ans et plus qui est soit à l'emploi ou au chômage, est de seulement 49,17 % par rapport à un taux de plus de 67% à l'échelle municipale. Ces deux indicateurs nous permettent d'inférer que la population résidente de la colline Parlementaire est majoritairement constituée de retraités.

En ce qui concerne la population active, deux éléments sont particulièrement frappants. Tout d'abord, les secteurs d'emplois qui prédominent chez la population résidente sont l'administration publique, ainsi que les services professionnels et techniques, tels que le domaine juridique et celui de l'assurance (secteurs qui sont particulièrement bien représentés sur la colline). On constate d'ailleurs qu'une très forte proportion (46,6%) des gens se rendent au travail à pieds (Figure 7).

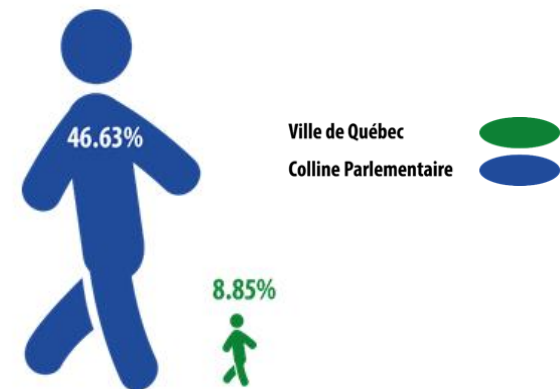


Figure 7. Répartition des marcheurs pour se rendre au travail (Statistiques Canada, 2006).

Ceci nous permet donc de dresser un deuxième constat sur les résidents du secteur, soit qu'une grande partie de la population active travaille à même la colline Parlementaire ou dans un rayon très rapproché.

Un autre grand constat est relatif aux ménages, alors qu'une grande majorité des résidents vivent seuls (62,63 %) ou en couple (28,47 %) (Figure 8). Ceci montre donc que très peu de familles sont établies sur le territoire, ce qui a une influence sur les intérêts et les habitudes des résidents. Pour ce qui est de la classe économique dominante, il est impossible de tirer un constat clair. En effet, on y retrouve une très grande diversité des revenus, dont la distribution se rapproche de celle de la ville.

En bref, il nous a été possible de dégager certains constats de ces données sur les résidents. En premier lieu, il s'agit en grande partie de retraités et de gens travaillant sur la colline Parlementaire ou à proximité. En deuxième lieu, plus de la moitié de la population active se rend au travail à pied. En troisième lieu, il y a une très faible présence de familles avec enfants. Ces réalités ont d'ailleurs été prises en compte lors de notre étude, de sorte à répondre aux besoins et intérêts d'une majorité d'utilisateurs.

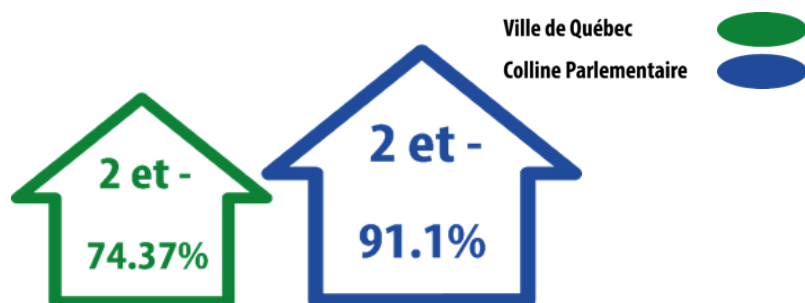


Figure 8. Taille des ménages (Statistiques Canada, 2011).

2.5 Usagers du territoire

En plus des résidents, une multitude d'autres usagers se côtoient sur le territoire de la colline Parlementaire. Tel que présenté plus haut, le secteur s'est développé au cours des 50 dernières années pour devenir le centre des activités administratives, législatives et exécutives de l'État québécois. Ainsi, aux plusieurs ministères siégeant sur la colline, s'ajoutent les travailleurs et les élus de l'Assemblée nationale, les travailleurs des bureaux privés (avocats, assurances, etc.) et les employés des nombreux hôtels, bars et restaurants du secteur. Cela crée une forte densité de travailleurs qui utilisent l'espace pour travailler et pour se déplacer. Ces usagers, fréquentant assidûment le territoire, sont notamment préoccupés par la facilité d'accès au secteur en automobile, mais également par la diversité des services qu'il offre.

D'autre part, la colline Parlementaire accueille également de nombreux visiteurs annuellement. Qu'ils soient touristiques ou événementiels, ils sont une clientèle cible pour beaucoup des aménagements et établissements du secteur, ainsi que pour l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Parmi les événements à mentionner, il y a le Carnaval de Québec, le Festival d'été et le RedBull Crashed Ice qui prennent place près de lieux iconiques de la ville tels que l'Hôtel du Parlement et la Grande Allée, des destinations prisées par les touristes. Malgré les importants flux dont il est question ici, leur présence sur le territoire n'en demeure pas moins de courte durée et très variable selon les moments de la journée et les périodes de l'année.

2.6 Intervenants du territoire

Lorsque l'on s'intéresse de plus près aux superficies situées entre la rue Saint-Gabriel et les plaines d'Abraham et aux propriétaires de ces lots, on constate la présence d'un domaine public très étendu (Figure 9). En effet, en prenant en compte l'emprise des rues et les lots occupés par les nombreux organismes publics et les sociétés parapubliques telles que le Grand Théâtre de Québec et le Conservatoire, c'est plus de la moitié du territoire qui est comprise. Viennent ensuite les lots utilisés par la fonction résidentielle et les coopératives d'habitation présentes sur la colline Parlementaire, légèrement plus importante en terme de superficie que les lots occupés par des compagnies privées œuvrant dans le commerce et les services (professionnels).

Ainsi, en matière d'interventions possibles sur le territoire, le fait que la majeure partie de celui-ci fasse partie du domaine public peut sembler facilitant pour l'émergence de projets intéressants. Toutefois, il faut prendre en compte la pluralité de ces acteurs publics et les divergences possibles entre leurs orientations et leurs projets respectifs. En effet, les lots comprenant les fortifications et le parc des Champs-de-bataille sont des propriétés appartenant à divers organismes fédéraux, alors que les rues appartiennent majoritairement à la Ville de Québec. Ailleurs, certains ministères se partagent des lots à côté de ceux de la Société immobilière du Québec et de l'Assemblée nationale. Or, tous ces organismes n'ont pas les mêmes objectifs et les mêmes budgets pour mener des projets d'aménagement sur leurs propriétés.

Pour ce qui est des commerçants et des grandes compagnies privées présentes, elles constituent des partenaires ou des initiateurs intéressants pour certains projets, malgré le fait que la maximisation de leurs profits figure parmi leurs priorités. Finalement, les zones abritant les résidents du secteur sont des zones à consolider puisqu'elles sont surtout en périphérie du secteur et établie de façon éparse dans celui-ci.

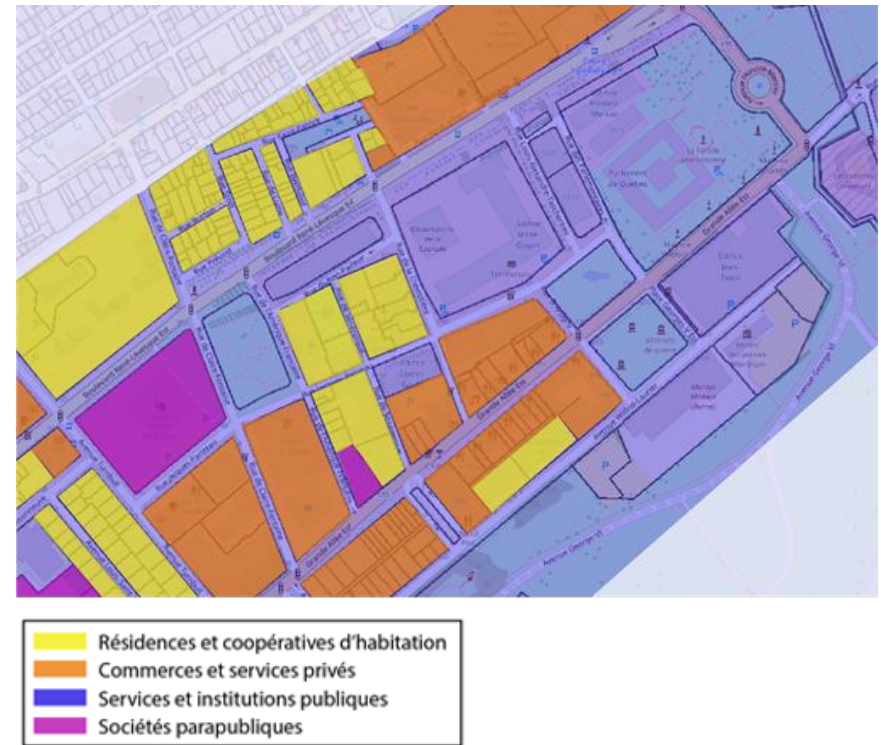


Figure 9. Plan des propriétaires immobiliers sur la colline Parlementaire

3. PROBLÉMATIQUE

Le portrait précédent est révélateur de plusieurs caractéristiques particulières à la colline Parlementaire. En effet, on voit que la grande diversité des usagers et des acteurs du territoire semble créer une situation de stagnation dans la réalisation des projets pour le secteur. De plus, la réouverture récente du PPU, ainsi que la présence de travaux majeurs à l'Hôtel du Parlement nous ouvrent une fenêtre d'opportunité afin de possiblement bonifier ses orientations en se basant de façon plus précise sur les usagers du territoire.

Plus précisément, on note une quantité importante d'usagers, ayant une appropriation différente du territoire (travailleurs, visiteurs, résidents, etc.). Il nous a donc semblé important de se pencher vers eux afin de faire ressortir les souhaits partagés parmi cette pluralité d'acteurs afin de bonifier la compréhension qu'ont les décideurs - qui correspondent dans le cadre de l'essai-laboratoire aux élus locaux et aux professionnels qui travaillent à l'aménagement de la colline - sur l'aménagement du secteur.

De plus, le territoire à la base de notre recherche étant sous des juridictions très diverses, on voit qu'une multiplicité d'acteurs ont déjà, indépendamment les uns des autres, réalisé des études du territoire ainsi qu'élaboré des projets et des plans afin de réaménager la colline. Par contre, que ce soit la Ville de Québec, la

Commission de la capitale nationale du Québec, l'Assemblée nationale ou Parcs Canada, on sent que chaque projet se tourne majoritairement sur une vision "top-down" de ce que devrait être la colline Parlementaire en prenant peu en compte l'usager quotidien du territoire.

Ainsi, nous avons cherché à savoir comment la mobilisation de méthodes de saisie de l'expérience et des représentations peut aider à affiner la connaissance du territoire de la colline Parlementaire ainsi qu'à proposer des compléments aux orientations d'aménagement qui sont en concordance avec les besoins avérés des usagers. Cette problématique nous a donc permis de croiser une méthode de recherche inspirée des sciences sociales à une méthode urbanistique.

Les prochaines sections répondront à cette question en expliquant notre démarche de saisie de l'expérience, nos résultats, ainsi que le concept d'aménagement proposés pour y répondre.

4. CADRE THÉORIQUE

Malgré la virtualisation des échanges qui prend de plus en plus d'ampleur, l'appropriation des lieux publics reste importante (Bodnar, 2015) et il appert utile de mieux documenter ce rapport à l'environnement urbain. En ce sens, la saisie des perceptions et du vécu des usagers sur un territoire nécessite de se tourner vers des approches interrogeant la relation que ces derniers entretiennent avec l'espace. Pour ce faire, il faut s'intéresser au domaine du sensible (des perceptions), du vécu et du quotidien en se basant notamment sur une démarche plus près de l'ethnographie. La démarche ethnographique permet aux chercheurs de s'approcher de la réalité des gens afin de pouvoir expliquer aux décideurs les problèmes sociaux en ciblant les éléments d'un système à améliorer (Gans & Becker, 2004).

4.1 L'approche phénoménologique

Afin de caractériser ces rapports au lieu, nous nous appuyons donc sur une approche phénoménologique. Cela implique justement de s'intéresser à la relation que les groupes entretiennent avec les lieux (Paquette, 2002). Ainsi, les différentes pratiques et expériences par lesquelles ceux qui utilisent les lieux, les habitent et se les approprient s'est retrouvée au cœur de notre réflexion. Une telle démarche permet, entre autres, d'identifier des espaces significatifs pour les usagers de l'espace. Pour

Paquette (2002), il y a une multiplication des lieux vides de sens dans le monde contemporain et il est donc important de discerner ceux qui se démarquent par leur importance et leur signification en s'interrogeant sur ce qui les rend significatifs pour ceux qui les investissent. Pourquoi les gens fréquentent-ils volontairement certains lieux ? Pour quelle(s) raison(s) les apprécient-ils ? Si c'est le cas, y sont-ils attachés ? Ces questions, dont les réponses ont évolué au fil de nos observations et de nos enquêtes, aident à définir la perception des usagers de la colline Parlementaire et la relation qu'ils entretiennent avec celle-ci.

Dans un autre ordre d'idées, des auteurs comme Watremez (2010), en cherchant à comprendre la signification et la symbolique de certains lieux, ont démontré que les lieux reconnus comme étant symboliques par les autorités ne sont pas nécessairement les mêmes que pour les citoyens. En ce sens, la symbolique des lieux et la relation que les individus ont avec ces derniers peuvent varier d'un individu à l'autre, ou d'un groupe d'individus à l'autre, en fonction de leur bagage, de leurs croyances, etc. Afin de saisir ce lien entre l'usager et l'espace, plusieurs méthodes ont été développées au fil des 40 dernières années. Ces méthodes offrent des outils que nous pourrions mobiliser dans cet essai-laboratoire.

4.2 La notion de parcours

L'idée du parcours permet de représenter l'utilisation de l'espace. D'où les gens arrivent-ils ? Où se rendent-ils ? Quels lieux fréquentent-ils ? Cela permet de déterminer les voies les plus utilisées, celles privilégiées, les lieux les plus fréquentés et par la même occasion, de distinguer les lieux de séjours des lieux de passage. En d'autres termes, la notion de parcours peut permettre de cibler quels sont les lieux utilisés, de façon formelle ou informelle, d'une façon plus marquée que pour la simple déambulation.

Par ailleurs, ces parcours peuvent également être étudiés et reconstitués, comme le suggère Trévinial (2013), de sorte à faire ressortir des éléments suggérant des pratiques d'appropriation. En ce sens, la directionnalité (d'où vient l'utilisateur et vers où il va), le rythme des pas, les arrêts, leur durée et les activités réalisées lors de ces arrêts seraient tous des indicateurs pouvant qualifier l'appropriation des individus ou des groupes d'individus à l'espace (Trévinial, 2013).

Trévinial (2013), en se basant sur les propos de Moles et Rhomer (1977), parle également du degré d'ouverture ou de fermeture du lieu et des discontinuités de l'espace. Cela réfère à l'attrait du lieu, mais également à son accessibilité qui, tous deux, influencent également son utilisation.

4.3 Le concept d'ambiance

La définition du terme « ambiance » est relativement diffuse et celle-ci peut être saisie à travers différentes approches. En ce sens, la notion d'ambiance a un caractère pluriel, d'autant plus qu'elle est appropriée par plusieurs disciplines (Miaux et Breux, 2014).

Une des façons d'aborder l'ambiance est à partir de l'expérience individuelle. Cette approche s'intéresse à comment les ambiances sont vécues par les usagers. Cela fait donc appel au sensible, à l'instantanéité des expériences vécues, ainsi qu'au ressenti (Miaux et Breux, 2014). De cette façon, les perceptions, mais également les représentations, sont mises de l'avant.

De plus, du point de vue de la géographie urbaine, on affirme que l'ambiance se définit effectivement dans la subjectivité et l'instantanéité de l'expérience, mais qu'elle n'est pas seulement passagère et individuelle et qu'elle peut être mise en relation avec des éléments du cadre de vie ou des comportements qui sont mesurables (Miaux et Breux, 2014). De ce point de vue, l'ambiance met en relation les dimensions physiques et sociales d'un environnement donné. Il ne faut pas non plus oublier le caractère multisensoriel de l'ambiance. En effet, l'ambiance interpelle également différents sens qui seront plus ou moins sollicités d'un espace à l'autre (Miaux et Breux, 2014).



4.4 Le sentiment de confort

La notion de confort réfère à un sentiment : celui de se sentir « à l'aise » dans un endroit (Paquette, 2002). En ce sens, malgré le fait que cette notion soit totalement subjective, il s'agit d'un concept intelligible par tous et qui peut démontrer un niveau d'appropriation de l'espace qui va au-delà de la simple utilisation. Paquette (2002) réfère d'ailleurs à des expressions comme « feeling comfortable » ou encore de « sense of place » pour expliquer cette notion de confort et son implication théorique. Un espace « confortable » représenterait donc un lieu attrayant et dans lequel on se sent bien.



4.5 L'échelle humaine

C'est Jane Jacobs (1991) qui, la première, a dénoncé l'avènement de « villes mortes » dont on avait ségrégué les fonctions urbaines et dans lesquelles l'espace urbain

(publique) n'avait plus de place au travers de bâtiments isolés les uns des autres par une circulation automobile toujours grandissante (Gehl 2012). Jan Gehl continue en ce sens avec son ouvrage *Pour des villes à échelle humaine* paru en 2012. En effet, selon lui, il est important de « créer des espaces propices à la marche qui tiennent compte du potentiel et des limites du corps humain » afin d'inciter les gens à se déplacer à pied et à vélo le plus souvent possible lors de leurs activités quotidiennes. On permet ainsi aux gens d'occuper davantage l'espace, ce qui tend à accroître le potentiel d'animation et de sécurité des villes. Les fondements de cette échelle humaine sont donc le caractère social de l'espace urbain, la mobilité (active) et les perceptions sensorielles des usagers de la ville. La vue étant le sens le plus développé chez l'homme, une attention particulière doit être donnée à l'environnement (physique et visuel) et à la luminosité dans un aménagement, en plus de réfléchir à la mobilité seulement.

Il s'agit ici, à la fois, d'une approche urbanistique qui peut répondre à de nombreux problèmes qu'ont les villes d'aujourd'hui, mais également d'une approche qui est très prisée par les décideurs depuis quelques décennies. Jean-Paul L'Allier en est un bon exemple avec son projet du *Nouvo Saint-Roch* qui a permis de revitaliser une partie du centre-ville de Québec. Des villes comme New York prennent également part à ce mouvement avec des projets comme la piétonisation de Times Square ou l'aménagement de la *High Line*.

4.6 La lisibilité du territoire

La lisibilité de la ville, concept approfondi par Kevin Lynch (1999), réfère à la clarté du paysage urbain. Cela renvoie à la facilité à reconnaître ou à organiser les parties d'un territoire en un ensemble cohérent. Dans son approche, Lynch propose de s'intéresser à la lisibilité en étudiant l'image mentale que les citoyens ont de la ville. Elle dépend donc de la capacité des usagers à se constituer une carte mentale (image) des lieux, mais également de s'orienter dans ces lieux et de se les approprier. Selon Lynch, cette lisibilité contribue à la sécurité émotive qui est nécessaire au développement individuel et aide à l'ancrage dans le milieu (Lynch, 1999).

Par ailleurs, Lynch (1999) a identifié cinq éléments interdépendants de la lisibilité de la forme urbaine. Ces éléments sont : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repère.



Les éléments de la lisibilité du territoire selon K. Lynch (1999)

Voies Chemins le long desquels on se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement (ex : rues, allées piétonnières, autoroutes, etc.).

Limites Éléments linéaires qui agissent comme des frontières entre deux phases ou des éléments qui marquent une rupture. Ces limites peuvent être des barrières, plus ou moins franchissables, qui isolent une région de l'autre ou une ligne le long desquelles deux ensembles se relient et se rejoignent l'une à l'autre. (ex : rivages, tranchées de voies ferrées, limites d'extension, murs).

Quartiers Espaces qu'on se représente comme étant à deux dimensions, dans lequel on peut pénétrer par la pensée. Il s'agit de parties de la ville qui se reconnaissent parce qu'ils ont un caractère qui permet de les identifier et de les distinguer.

Nœuds Points ou lieux stratégiques d'une ville qu'il est possible de pénétrer. Il s'agit de points focaux importants vers et à partir desquels on se déplace. Cela peut être des points de jonction, des croisements ou des points de convergence des voies. Certains nœuds sont des lieux qui rayonnent par leur influence et on peut les qualifier de centres.

Points de repère Lieux ponctuels qui, au lieu d'être pénétrables, sont plutôt externes et qui peuvent être vus à distance et sous différents angles. Normalement, ce sont des objets physiques distinctifs (ex : immeuble, enseigne, boutique ou montagne). D'autres repères sont plus à l'échelle locale et peuvent être vus d'un nombre limité d'endroits. Ce sont de petits signaux (ex : vitrines de boutiques, arbres, poignées de porte, ou autres détails du paysage urbain).

5. MÉTHODOLOGIE

5.1 Approche en trois temps

La démarche urbanistique retenue, qui s'intéresse à l'espace urbain en faisant parler ceux et celles qui le fréquentent, s'est déroulée en trois temps. D'abord, une analyse de site a été effectuée, en s'appuyant sur les archives, les documents de planification et des observations *in situ*. Ensuite, la participation des usagers a été sollicitée afin de compléter cette analyse de site avec les représentations individuelles et collectives de cet espace unique. Enfin, des pistes d'intervention susceptibles de contribuer à la vitalité du secteur ont été dégagées.

Plus précisément, l'approche s'est développée selon les étapes suivantes :

1. Analyse de site et prise en compte de nos perceptions ;
2. Saisie de l'expérience et des représentations des usagers ;
3. Élaboration d'un concept d'aménagement.

5.2 Analyse de site et prise en compte de nos perceptions

Dans un premier temps, une analyse de site a été effectuée. Celle-ci a été réalisée en s'appuyant sur une revue de presse et des documents d'archives nous permettant de reconstituer les faits marquants du développement du territoire. Cette étape d'analyse nous a également permis de prendre connaissance des différents documents de planification qui s'appliquent au territoire, en accordant une attention particulière au PPU de la colline Parlementaire. Cela s'est accompagné d'une recherche sur les principaux acteurs en présence sur le territoire. En complément de cette recherche documentaire, une série d'observations *in situ* a également été effectuée. Celle-ci sera d'ailleurs décrite plus en détail dans la section suivante. Cette première étape nous a permis de s'approprier le secteur d'étude, de mieux comprendre ses composantes et leurs interrelations et d'identifier certaines dynamiques de sorte à dégager des premiers constats.

5.2.1 Observation non-participante



L'observation, comme méthode exploratoire, permet de s'imprégner et de s'appropriier le secteur d'étude, en devenant nous-mêmes usagers du territoire, tout en restant à l'affût des comportements des autres usagers. Cela permet une mise en relation des dimensions physiques et sociales de l'espace en rendant compte de l'ambiance et de l'utilisation des lieux par les usagers (Miaux et Breux, 2014). De telles observations peuvent également servir à qualifier, comme le propose Trévinat (2013), certains types de comportements avérés sur les lieux, allant du passage à l'appropriation.

Démarche :

La saisie des enjeux sur le terrain a été réalisée par des observations ponctuelles, réalisées en amont du processus de saisie de l'expérience des usagers, mais également tout au long du processus. En ce sens, nous nous sommes rendus à plusieurs reprises sur le territoire afin de relever nos propres observations. Au départ, cela avait principalement pour but de se familiariser avec le site, mais au fil du temps, les observations permettaient également de compléter ou de valider certains propos des usagers. Plus loin dans la démarche, les observations nous ont également permis d'approfondir certaines idées afin de développer un concept d'aménagement.

La première séance d'observation s'est déroulée le 28 septembre 2016, entre 11h30 et 13h30. Celle-ci a été

réalisée dans des espaces publics ciblés de la colline Parlementaire qui ont été choisis en fonction de leur achalandage présumé et de leur localisation. Nous souhaitons ainsi couvrir un périmètre assez vaste du territoire et discerner différents niveaux d'appropriations et certaines ambiances particulières. Les quatre secteurs sélectionnés pour ces observations étaient : la promenade des Premiers-Ministres, l'espace entre la porte Saint-Louis et l'édifice H, l'axe Grande-Allée et le parc de l'Amérique-française. Nos observations étaient orientées selon une grille d'analyse de sorte à concentrer notre attention sur certains thèmes que nous souhaitons valider.

Les observations suivantes ont été réalisées de façon spontanée et servaient surtout à valider ou à vérifier certains éléments soulevés par les répondants des différents outils de saisie de l'expérience. Elles n'étaient donc pas basées sur une grille d'analyse particulière. Par ailleurs, une séance d'observation supplémentaire a été effectuée lors de la consultation publique du 14 mars, concernant l'ouverture du PPU.

Méthode d'analyse :

La première séance d'observation a été réalisée grâce à une grille d'observation. Les commentaires ont été classés en fonction des lieux observés et selon les critères de

la grille. Des premiers constats généraux ont également été notés, de sorte à être comparés ultérieurement à ceux issus des méthodes de saisie de l'expérience réalisées avec les usagers du territoire. Comme les données provenant des séances d'observations suivantes n'ont pas été enregistrées selon une grille précise, elles ont simplement été notées, puis jointes aux observations précédentes selon le lieu concerné. En ce qui concerne les observations faites lors de la consultation du 14 mars, puisqu'elles ne concernaient pas de lieux précis, elles ont été notées et ont été traitées de façon plus réflexive lors de discussions en groupe afin de faire évoluer la réflexion sur l'avenir du territoire et les possibles avenues.



Intersection des rues Jacques-Parizeau et de Claire-Fontaine
Photo prise lors d'observations en mars 2017



Parc de la Francophonie
Photo prise lors des observations du 28 septembre 2016

Grille d'observation du 28 septembre 2016

1. Perception (sentiment de sécurité, perceptions sensorielles, ambiance);
2. Caractéristique physique du milieu (composition de l'espace, paysage, mobilier, échelle, accessibilité, éclairage);
3. Interactions physiques (appropriation de l'espace, utilisation du mobilier);
4. Apparence des gens qui le fréquentent (appartenance à un groupe);
5. Interactions verbales (nature des interactions);
6. Dynamique humaine (déplacement et séjours des gens qui fréquentent, achalandage);
7. Éléments qui attirent l'attention (individus ou groupes, paysage, éléments physiques qui contrastent avec l'ensemble).

5.3. Saisie de l'expérience et des représentations des usagers

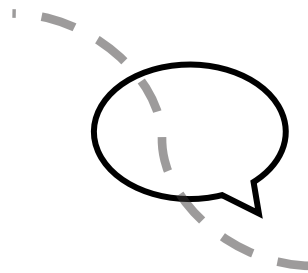
La saisie de l'expérience et des représentations des usagers du territoire s'est effectuée à travers trois outils différents. Ces outils ont été choisis et élaborés de sorte

à rendre compte, sous divers angles, de la façon dont l'espace de la colline Parlementaire est vécu et perçu par ceux qui la fréquentent. Ces outils sont les suivants :

Cartes mentales



Parcours commentés



Entretiens semi-dirigés





5.3.1 Cartes mentales

Un des outils que nous avons choisi d'utiliser afin de rendre compte de la perception des lieux selon les individus est la création de cartes mentales. À la base, il s'agit de demander aux personnes interrogées de représenter le territoire d'étude en le dessinant spontanément, sans contraintes ni références. Cela permet d'illustrer la relation que les individus entretiennent avec l'espace, d'avoir une représentation globale des lieux significatifs et fréquentés, en plus de cerner les rapports de position de ces lieux (imaginaires vs réalité) (Bailly et al., 1995). Dans notre cas, nous cherchions également à illustrer les points de repère et les limites perçues du secteur de la colline Parlementaire, reflétant ainsi ses liens avec les quartiers avoisinants.

Démarche :

Afin d'illustrer la relation que la population de Québec entretient avec le territoire étudié, nous avons demandé à des passants, ainsi qu'à des résidents et des travailleurs de dessiner la colline Parlementaire telle qu'ils la connaissent. Cette démarche s'est effectuée selon deux approches différentes.

La première consistait à demander, dans le cadre d'une rencontre individuelle, à un répondant clé (travailleur ou résident de la colline Parlementaire) de « dessiner le secteur de la colline Parlementaire » sur une feuille

blanche. On demandait d'identifier, grâce à des couleurs précises, les endroits que le répondant fréquente : *tous les jours* et de *temps en temps*. On lui demandait également d'identifier ses *points de repère* dans l'espace. Dans le cadre de ces rencontres, les participants n'avaient aucune limite de temps pour effectuer leur carte. Nous avons ainsi obtenu cinq cartes relativement bien détaillées qui nous ont incité à continuer cette démarche.

La seconde approche, qui nous a permis de récolter une plus grande quantité de cartes mentales, s'adressait à l'ensemble des résidents et des usagers du territoire de la Ville de Québec (Annexe 1). En ce sens, nous nous sommes placés dans différents lieux de la ville afin d'interpeller des gens qui seraient disposés à nous « faire une carte de la colline Parlementaire ». Les répondants étaient donc invités à dessiner sur une feuille blanche, la formule se voulant plus simple que celle employée à la première approche. Il n'y avait donc aucun code de couleur et les répondants étaient invités à « illustrer le secteur de la colline Parlementaire avec ses principaux éléments, symboles, repères, ainsi que les lieux fréquentés par le répondant ».

En supplément, afin de permettre une analyse en fonction de certaines caractéristiques que peuvent avoir les répondants, nous leur avons demandé d'indiquer certaines informations sur chaque feuille. Il s'agissait de leur âge (selon des tranches d'année de naissance), leur code postal, leur occupation (étudiant, travailleur, travailleur de la Colline,

retraité ou autre) et le fait qu'ils soient originaires de la Ville de Québec ou non (ils devaient inscrire depuis combien de temps ils y résidaient, le cas échéant). Un peu plus de la moitié des cartes ont été faites par des personnes rencontrées sur le campus de l'Université Laval, dans les pavillons Félix-Antoine-Savard et Charles-De Koninck. Le reste des cartes ont été faites dans le secteur à l'étude, soit près du complexe G et aux alentours du parc de l'Amérique-française et de la Grande-Allée. Les 78 cartes que nous avons obtenues nous ont aidé à identifier les points de repère associés à la colline, à tracer ses limites géographiques telles que perçues et à tirer quelques constats sur ses liens avec les quartiers avoisinants de Saint-Jean Baptiste, de Montcalm et du Vieux-Québec.

Méthode d'analyse :

En premier lieu, afin de rendre un peu plus digeste l'information contenue dans l'ensemble des cartes mentales, une première analyse de fréquence a été faite. En effet, afin de mieux dégager des constantes par rapport aux tendances de nos répondants, notamment par rapport à leur profil, nous avons relevé la présence d'une foule d'éléments d'importances sur la colline dans un tableau. Le profil de chaque répondant, ainsi que la présence de chaque élément sur la carte étaient ainsi notés (Annexe 2). Ceci nous a donc permis d'avoir un premier regard sur les tendances des répondants, notamment les différences de perceptions entre les résidents et les non-résidents du secteur. L'analyse se base sur les dessins effectués par les répondants et il est à noter qu'aucune distinction n'a été faite entre les

cartes mentales de la première approche et celles de la deuxième. Elle consistait, dans un premier temps, à déterminer l'élément qui constitue la centralité (ou les centralités) tel que décrit par Lynch (**voir cadre théorique**). Par exemple, parmi ces centralités observées, l'Hôtel du Parlement revient régulièrement et nous avons donc pu statuer sur la grosseur relative de chaque parlement illustré, certains prenant la majorité de l'espace sur la feuille, alors que d'autres sont très discrets. Nous nous sommes également intéressés à la fréquence à laquelle les éléments reviennent d'une carte à l'autre, comme Thouez l'a fait pour la ville de Sherbrooke (Thouez, 2010). Il a ensuite été possible de relever, en plus de la fréquence des éléments, s'il y a des tendances observables dans l'ensemble des dessins obtenus ou si, selon le lien que les individus entretiennent avec l'espace (résident, travailleur, passant, etc.), la perception et les liens illustrés diffèrent. Dans le même ordre d'idées, en utilisant encore une fois les principes de Lynch (**voir cadre théorique**), nous nous sommes intéressés aux limites qu'il est possible de déterminer sur chaque dessin. L'ensemble de ces éléments, témoignant de l'expérience sensible du territoire, permettent un regard différent sur les éléments qui la composent. Par ailleurs, sans s'en tenir seulement au périmètre tracé dans le PPU, les cartes des usagers suggèrent des liens qui transcendent les limites institutionnelles et révèlent des liens ou des limites plus naturelles pour les usagers qui vivent le territoire.

(14)

Profil du participant :
 Naissance? avant 1950 1950-59 1960-69 1970-79 1980-89 1990 et plus
 Code postal? G1R 2R9
 Occupation? Étudiant Travailleur Colline Travailleur Retraité Autre
 Originaire de Québec? Oui Non - si non à Québec depuis combien d'années? 6 ans

Consigne :
 Illustrer le secteur de la Colline Parlementaire avec ses principaux éléments, symboles, repères, ainsi que les lieux fréquentés par le répondant.

(55)

Profil du participant :
 Naissance? avant 1950 1950-59 1960-69 1970-79 1980-89 1990 et plus
 Code postal? G1L 1L8
 Occupation? Étudiant Travailleur Colline Travailleur Retraité Autre
 Originaire de Québec? Oui Non - si non à Québec depuis combien d'années? 30 ans

Consigne :
 Illustrer le secteur de la Colline Parlementaire avec ses principaux éléments, symboles, repères, ainsi que les lieux fréquentés par le répondant.

(22)

Profil du participant :
 Naissance? avant 1950 1950-59 1960-69 1970-79 1980-89 1990 et plus
 Code postal? G2E 0E1
 Occupation? Étudiant Travailleur Colline Travailleur Retraité Autre
 Originaire de Québec? Oui Non - si non à Québec depuis combien d'années? 19 ans

Consigne :
 Illustrer le secteur de la Colline Parlementaire avec ses principaux éléments, symboles, repères, ainsi que les lieux fréquentés par le répondant.

(54)

Profil du participant :
 Naissance? avant 1950 1950-59 1960-69 1970-79 1980-89 1990 et plus
 Code postal? G2G 1R4
 Occupation? Étudiant Travailleur Colline Travailleur Retraité Autre
 Originaire de Québec? Oui Non - si non à Québec depuis combien d'années?

Consigne :
 Illustrer le secteur de la Colline Parlementaire avec ses principaux éléments, symboles, repères, ainsi que les lieux fréquentés par le répondant.

Figure 10. Exemple de cartes mentales

5.3.2 Parcours commentés

La marche itinérante permet de définir la capacité du site à développer une ambiance et de ressentir des perceptions qui font appel à tous les sens. Elle permet aussi d'identifier des contrastes le long d'un parcours. Les enquêtés peuvent relater leurs expériences du lieu au cours de la marche. Cette démarche permet, entre autres, une compréhension plus fine des perceptions et de l'expérience du territoire par ses usagers (Bailly et al., 1995), en plus d'intégrer la « directionnalité » (rythme, arrêts, activités lors des arrêts, etc.) (Trévinat, 2013). Cela permet également une plus grande spontanéité qui permet de percevoir des éléments inusités et de faire appel aux sens (Paquette, 2002). C'est entre autres sur cette méthode que s'est basée Watremez (2010) afin de démontrer la différence entre le patrimoine reconnu par les autorités et celui qui l'est par les citoyens. Ce type de dispositif permet donc de qualifier la relation d'une personne au lieu, soit le ressenti, les pratiques et les représentations (Watremez, 2010).

Démarche :

Afin d'élaborer un dispositif pour nos parcours commentés, nous nous sommes également inspiré des itinéraires de Miaux et Breux (2014) réalisés à Montréal et où l'interviewé devient guide. Ce dernier conduit donc l'interviewer sur un trajet de son choix dans le périmètre d'étude et le commente en le parcourant. Le récit est entièrement enregistré de sorte à rendre compte de l'ensemble des commentaires de la personne. Le type de

parcours réalisé représente des parcours réguliers effectués à pied et qui durent plus de 15 minutes. Cela peut être des trajets à motifs variés, comme aller au travail ou encore aller chercher les enfants à la garderie (Miaux et Breux, 2014).

Dans notre cas, nous avons choisi d'effectuer des marches commentées avec un seul répondant à la fois. Ces parcours s'effectuent sans trajet établi d'avance, à partir de l'initiative du répondant qui devait expliquer ses choix d'itinéraires. Les répondants étaient soit des résidents ou bien des travailleurs du secteur. Chaque parcours a été enregistré afin de documenter les propos du participant. De plus, une prise de photographies durant la marche a parfois été faite pour mieux traduire une ambiance en associant l'image aux paroles du répondant (Petiteau et Pasquier, 2001). Au total, 18 parcours commentés ont été effectués (Annexe 1).

Consignes :

À chaque début de marche, la commande suivante était faite au participant :

- En sachant qu'on a 20-30 minutes, j'aimerais que vous me fassiez faire une visite du secteur de la colline Parlementaire, comme si j'étais un nouveau collègue, un résident, un visiteur étranger ou un client potentiel (cela dépendait du profil du répondant).

Vous êtes invité à partager chacune de vos perceptions et à vous arrêter à chaque endroit où il y a quelque chose à dire et où une idée vous vient à l'esprit.

Méthode d'analyse :

Pour faire l'analyse des marches commentées, nous cherchions d'abord à vérifier s'il y a des convergences entre les perceptions de plusieurs participants par rapport à un même lieu pour cibler les espaces publics qui sont les plus pertinents pour nos interventions. Pour ce faire, les lieux mentionnés ont été inscrits dans un tableau et pour chaque participant, nous inscrivons si le lieu a été mentionné positivement ou négativement selon l'aspect fonctionnel et symbolique.

De plus, nous avons comparé les différentes représentations de l'espace de la colline Parlementaire pour les marcheurs, en plus de mentionner les éléments qui ressortent pour chaque personne et leurs idées d'aménagements pour le secteur. Donc, une synthèse des propos retranscrits suite à la marche est faite pour chaque personne en faisant ressortir les éléments cités ci-haut, tout en mentionnant les caractéristiques du profil de la personne. Cette information a ensuite été classée dans une matrice, en l'organisant selon les différents secteurs de la colline et les liens faits avec les quartiers limitrophes pour mieux établir les occurrences entre les propos des participants. Nous avons finalement organisé les perceptions selon les différents espaces en les représentant graphiquement en écrivant les propos les plus frappants dans des bulles de parole associées à des espaces particuliers pour nous aider à tirer les conclusions globales des résultats des marches commentées.

Cette démarche nous a permis de constater à quel point il y a des divergences dans la perception des éléments qui composent la colline Parlementaire et de l'identité de cet espace selon les profils personnels. Aussi, les idées mentionnées nous ont aidé à élaborer nos concepts d'aménagements et nous permettent de mieux saisir ce qui pourrait être fait pour bonifier les espaces publics du secteur.

On sent un genre
d'empire

Les façades ne
sont pas
sympathiques



5.3.3 Entretiens semi-dirigés

Malgré l'utilité non négligeable des méthodes mentionnées précédemment pour comprendre comment le territoire est vécu et perçu par ses usagers, certaines précisions étaient encore à saisir. C'est pourquoi, afin de répondre à quelques questions plus précises quant à notre problématique, nous avons identifié certains acteurs clés avec lesquels un entretien semi-dirigé nous a permis de jeter un éclairage sur quelques interrogations qui persistaient.

Démarche :

Ces entretiens ont été adaptés en fonction du profil de chacun des cinq répondants et des interrogations que nous avons (Annexe 1). Pour chaque entrevue, nous devons donc établir une grille d'entretien qui réponde au profil de la personne et à certains enjeux qui pourraient rejoindre celle-ci. Notre méthode s'inspire d'un processus adaptatif de la collecte de données, dont la grille initiale d'analyse s'adapte par rapport aux réponses et au profil du répondant (Marsal-Llacuna, 2015). Nous avons également pris en exemple Ramadier (2004), qui propose de diviser les entretiens semi-dirigés en trois parties qui sont les suivantes :

- 1) Définir l'identité spatiale du répondant ;
- 2) Classer les individus selon leurs déplacements quotidiens (Dans notre cas, cela pourrait être leur fréquentation de l'espace, Pourquoi se déplacent-ils sur la colline Parlementaire ? Quels usages en font-ils ?) ;

- 3) Saisir les représentations spatiales du quartier, ainsi que les éléments urbains constitutifs de ces représentations.

Méthode d'analyse :

Chaque entretien ayant un but singulièrement différent, il a d'abord été important de cerner un nombre de questions générales visant à faire ressortir les interrogations clés que l'on cherchait à mettre en lumière. Ainsi, nous avons d'abord créé une grille regroupant le profil de chaque répondant, ainsi que la direction générale recherchée pour l'entretien (Annexe 3). Ceci nous a donc permis de réfléchir à priori sur les interrogations les plus pertinentes à relever.

Suite à l'entretien, un résumé ou un verbatim a été rédigé afin de pouvoir facilement isoler chaque sujet relevé comme étant préalablement important pour notre compréhension du territoire ainsi que d'autres sujets d'importance pour le répondant qui nous auraient échappé. Nous avons ainsi dégagé, pour chaque entretien, un nombre de constats par rapport à la dynamique du territoire de la colline Parlementaire, de ses liens avec ses quartiers limitrophes, ainsi que par rapport aux jeux d'acteurs sur le territoire, notamment avec les instances. Ces propos ont été analysés en commun avec ceux tirés des marches pour établir des comparaisons supplémentaires et bonifier notre compréhension du territoire afin de proposer un projet d'aménagement mieux ancré dans la réalité.

6. RÉSULTATS

D'après les résultats de l'analyse de notre processus de saisie de l'expérience, des convergences sont perceptibles par rapport aux perceptions concernant les différents espaces de la colline Parlementaire, qui nous permettent de comprendre les problèmes fonctionnels, les ambiances et les symboliques associés aux différents lieux pour saisir la relation qu'ils entretiennent entre eux et leur potentiel.

6.1 La colline Parlementaire telle que perçue par les usagers

La colline Parlementaire représente sans contredit une centralité qui rayonne à l'échelle métropolitaine. Le quartier est connecté à l'ensemble de la CMQ grâce à des axes routiers structurants et un réseau de transport collectif développé. De ce point de vue, il ne semble pas y avoir de problèmes majeurs d'accessibilité pour les usagers du territoire qui le fréquente en provenance de la périphérie ou des quartiers plus éloignés. D'ailleurs, l'accessibilité au territoire et son rayonnement à l'échelle métropolitaine sont confirmés par nos répondants. La colline suscite également des liens symboliques importants de nature politique et patrimoniale, en plus de représenter le centre administratif de la province. Il semble, par contre, que cette perception de centralité ne soit pas si évidente à une échelle plus fine. En effet,

comme le témoignent les propos de nos répondants, cette centralité ne semble pourtant pas se refléter à l'échelle du milieu de vie, où la colline paraît difficilement liée ou arrimée à ses quartiers avoisinants. Les résidents de la colline Parlementaire et des quartiers centraux ne semblent pas considérer le territoire de la colline et encore moins le Parlement, comme une centralité structurant leurs activités quotidiennes.

L'espace est séparé en plusieurs sous-espaces qui ont chacun leur identité et leurs fonctions propres, ce qui rend difficile de trouver une identité commune à la colline. Par contre, la concentration d'activités et la monumentalité des bâtiments ressortent dans les perceptions. Les bâtiments en verre, qui intègrent bien le moderne à l'ancien, sont généralement appréciés.

L'ambiance sur la colline est perçue différemment par les résidents et par les travailleurs. Alors que les travailleurs la trouvent vivante et pleine d'activités, plusieurs résidents utilisent le mot « mort » ou encore l'expression « manque de vie » pour parler de la colline. En ce sens, l'activité sur la colline, comme dans plusieurs centres-ville du même type, se retrouvent dévitalisés en dehors des heures « ouvrables ». Même s'il semble y avoir une appréciation de l'endroit pour les événements, comme le festival d'été et le carnaval de Québec, il est difficile de se l'approprier le soir en dehors de ces moments ponctuels. Il y a un sentiment d'insécurité dû au manque d'éclairage et un manque d'animation et de

motifs pour fréquenter l'endroit. Les résidents des quartiers centraux sentent que la colline n'est pas un lieu qui leur est destiné. Ils préfèrent même souvent faire un détour dans leurs déplacements pour l'éviter. L'endroit est particulièrement désagréable l'hiver, avec les conditions météorologiques qui amplifient les effets du vent et le manque d'adaptation des infrastructures et des espaces publics la neige et la glace.

6.2 Le Parlement et ses abords

Le Parlement est perçu différemment et l'utilisation de son espace varie selon les rapports d'échelles. Pour ceux qui fréquentent la colline régulièrement, l'aspect politique ne semble pas avoir beaucoup d'importance, le Parlement n'est pas le centre de la colline. Cet espace est approprié presque exclusivement pour des activités politiques lors de manifestations et les potagers sont utilisés et appréciés par cette catégorie d'usagers.

Pour les gens qui ne fréquentent pas beaucoup l'espace et qui le connaissent moins, le Parlement a une importance centrale, étant le symbole de la colline, mais pas nécessairement pour son aspect politique. L'accent est mis sur l'ornementation et la monumentalité. Les participants y reconnaissent néanmoins un symbole fort du patrimoine et de l'identité de la colline, comme étant un lieu de prestige. Ce n'est pas un endroit fréquenté pour ces gens, tout au plus un lieu de passage pour admirer l'aspect de prestige de l'endroit.

Pour ce qui est de la perception du degré d'ouverture du Parlement sur l'espace public, c'est mitigé. Certains le perçoivent comme un endroit inaccessible, le représentant comme un bloc fermé, tandis que pour d'autres, l'entrée est invitante, montrant son accessibilité. Peu importe, les travaux sur le bâtiment sont perçus positivement pour renforcer l'appropriation publique de l'Assemblée nationale et pour son intégration qui allie moderne et ancien, qui est un élément important de l'identité de la colline.

La fontaine de Tourny occupe une place importante dans l'imaginaire. Elle est surdimensionnée sur plusieurs cartes et les participants lui reconnaissent un lien symbolique avec la France, en plus d'apprécier son esthétisme.

L'esplanade est perçue comme espace vert ou espace évènementiel pour le carnaval, la Saint-Jean Baptiste ou le *RedBull Crashed Ice*. Il semble approprié ponctuellement pour ces événements. Autrement, il n'est pas très attrayant par son aménagement. Il est surtout utilisé comme lieu de passage vers le Vieux-Québec.

6.3 Liens avec les quartiers limitrophes

6.3.1 Liens avec le quartier Saint-Jean-Baptiste

Les propos soulevés par les participants ont révélé que la perméabilité entre la colline Parlementaire et le quartier Saint-Jean-Baptiste est contrainte par plusieurs limites d'ordre physique et environnemental (Figure 10). En effet, le

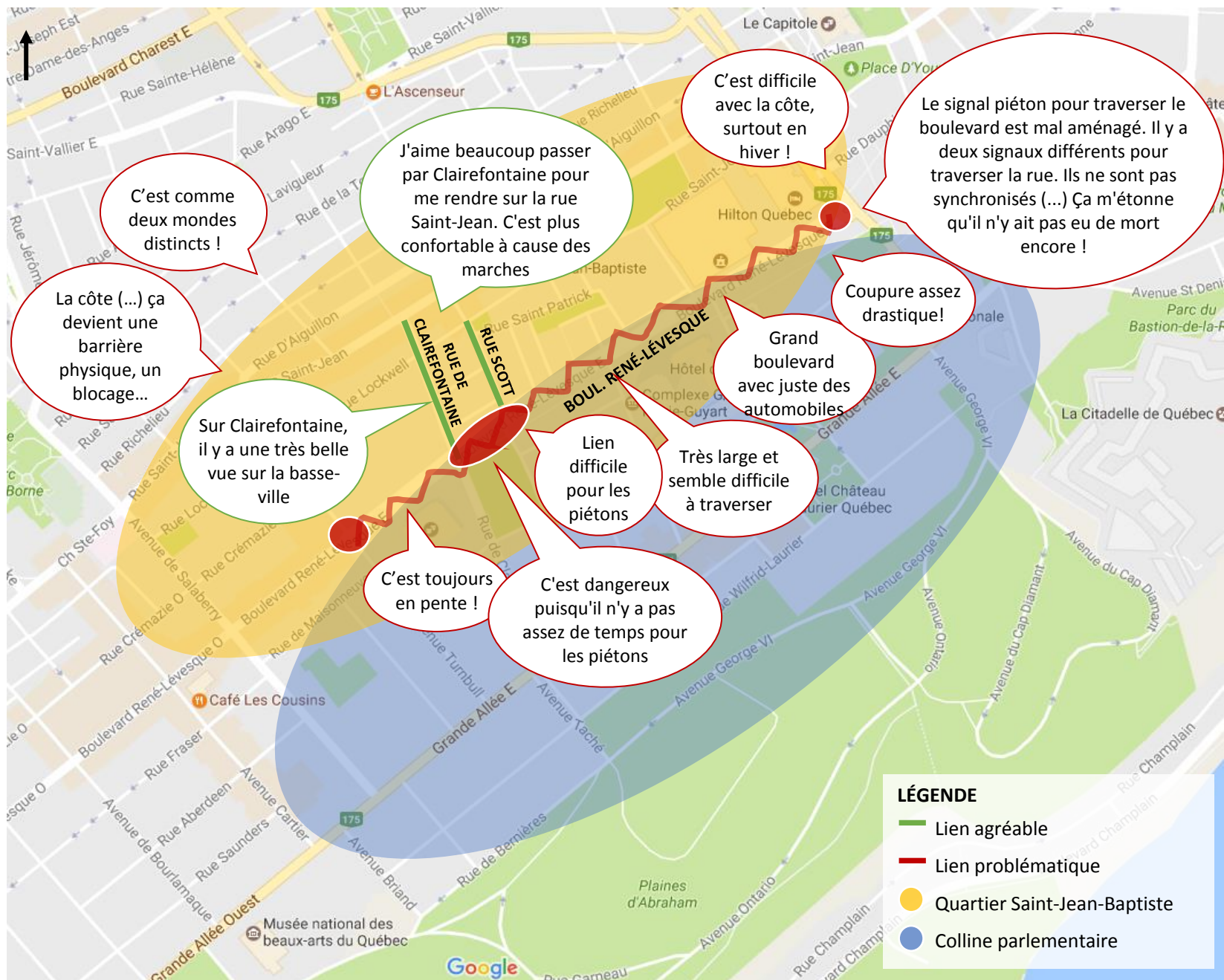


Figure 11. Liens entre Saint-Jean-Baptiste et la colline parlementaire tels que perçus par les répondants

Boulevard René-Lévesque semble agir comme une limite difficile à franchir pour les gens qui souhaitent passer d'un quartier à l'autre. Cela est dû à l'ambiance qui y règne en raison de la circulation importante, à la difficulté pour les piétons de traverser, voire au sentiment d'insécurité, mais également aux contraintes topographiques puisqu'à ce niveau, il existe une pente importante qui peut décourager de monter vers la colline en transport actif.

Par ailleurs, parmi les liens piétons relevés par les répondants, il semble que l'avenue Claire-Fontaine et la rue Scott sont les plus souvent utilisés pour se déplacer d'un quartier à l'autre. La présence d'escaliers dans chacune de ces rues semble favoriser leur utilisation. De plus, plusieurs participants ont soulevé leur affection pour la rue Claire-Fontaine pour les liens visuels qu'elle offre sur le clocher de l'église Saint-Jean Baptiste et la basse-ville de Québec lorsqu'on l'emprunte en direction nord (N-O). Le lien avec le Vieux-Québec et Saint-Jean-Baptiste par Honoré-Mercier est plus représenté qu'avec la colline.

6.3.2 Liens avec le quartier Montcalm

Le principal lien que les répondants ont soulevé entre la colline Parlementaire et Montcalm est l'avenue Cartier. Pour les résidents et les travailleurs de la colline, le rapport à Cartier semble surtout fonctionnel et reflète le manque de services de proximité sur le territoire même. En effet, la plupart des répondants nous

ont confié se rendre sur Cartier surtout pour faire des courses et parce que l'offre commerciale sur la colline ne répondait pas à leurs besoins.

À l'inverse, la plupart des gens vivant dans le quartier Montcalm que nous avons rencontrés nous ont confié se rendre très peu souvent sur la colline Parlementaire et qu'elle leur semblait sans intérêt, à l'exception des moments où l'on y retrouve des événements tels le festival d'été, le carnaval, etc. D'ailleurs, des répondants nous ont dit qu'ils trouvaient désagréable de passer par la colline lors de leurs déplacements et que s'ils avaient le temps, ils préféreraient faire un détour par les Plaines d'Abraham ou encore, par Saint-Jean-Baptiste afin d'éviter le secteur. Cela renvoie d'ailleurs aux propos sur l'ambiance générale de la colline qui est principalement perçue de façon négative par ses résidents et ceux des quartiers centraux. (Figure 11).

6.3.3 Liens avec le Vieux-Québec

Le Vieux-Québec est relié symboliquement à la colline, surtout au Parlement, dans l'imaginaire. Il y a un lien entre le patrimoine, la monumentalité et l'histoire des deux endroits dans les perceptions par les représentations des cartes mentales et les liens visuels mentionnés par les marcheurs. La rue d'Auteuil est reliée à l'histoire politique du Parlement et la poterne qui traverse le rempart est un lien apprécié des utilisateurs du lieu pour passer d'un endroit à l'autre.

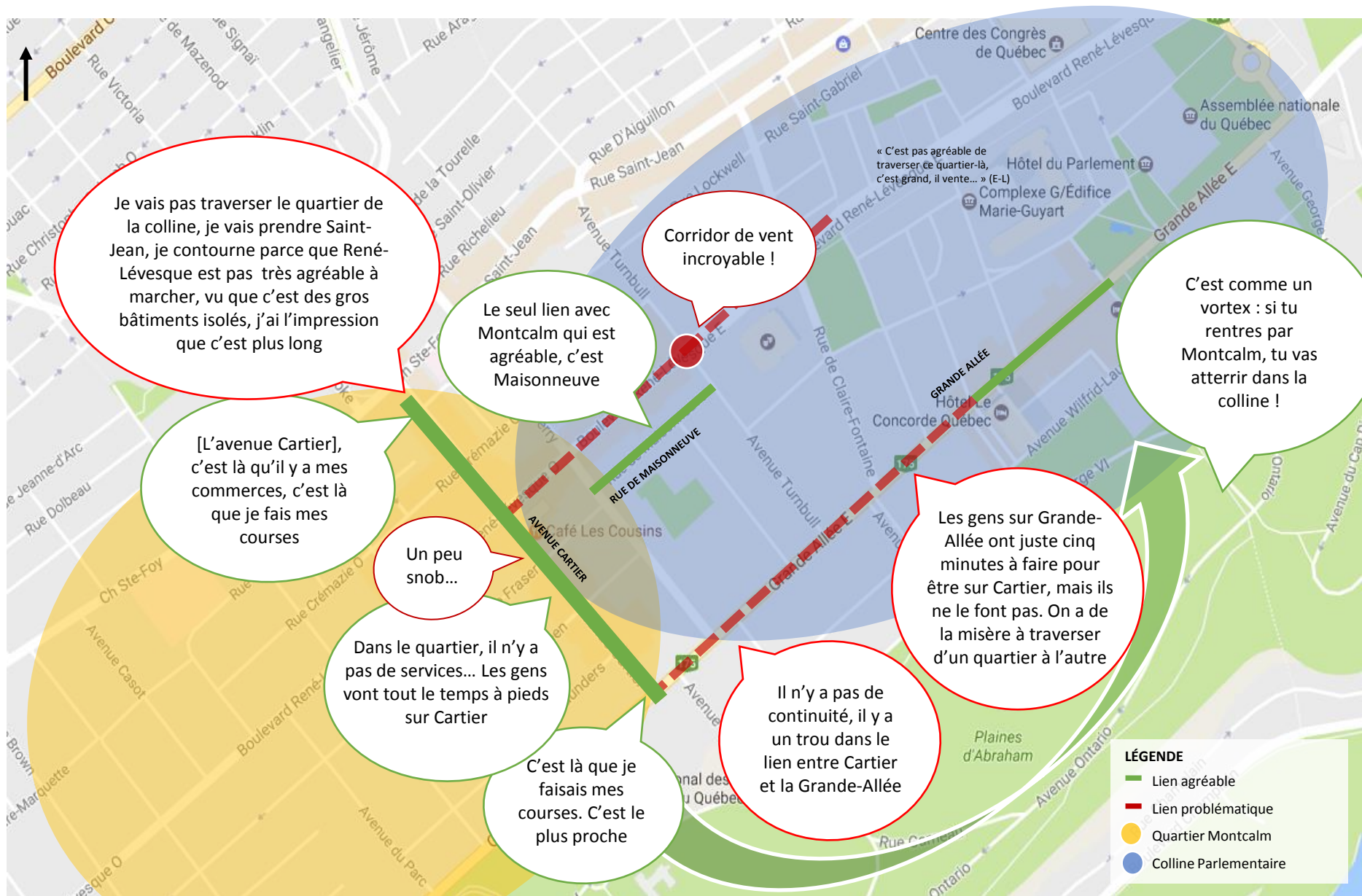


Figure 12. Liens entre Montcalm et la colline parlementaire tels que perçus par les répondants

6.4 Regard sur les lieux publics

6.4.1 Plaines d'Abraham

Le parc des Champs-de-Bataille représente un espace structurant pour les répondants, qui lui accordent une importance particulière en raison des activités événementielles qui s'y déroulent et de son importance historique. Il est également apprécié comme lieu de repos et de contemplation ou encore de lieu de transit. D'ailleurs, il semble que les travailleurs se l'approprient autant que les résidents à toutes les échelles, que ce soit pour des activités récréatives, sportives ou simplement fonctionnelles. De plus, les répondants perçoivent généralement cet espace de façon très positive, particulièrement les Jardins Jeanne-d'Arc. Le parc n'est cependant pas, pour plusieurs répondants, considéré comme faisant partie de la colline Parlementaire, voir comme étant déconnecté. Plusieurs propos soulevés proposent d'ailleurs d'améliorer l'accessibilité au parc à partir de la colline Parlementaire. En effet, des répondants ont signalé leur intérêt pour avoir davantage de percées visuelles vers les Plaines ainsi que plus de liens piétons, notamment à la hauteur du manège militaire.

6.4.2 Parc de l'Amérique-Française

Les parcs de la colline Parlementaire semblent surtout utilisés comme des lieux de transit plutôt que des lieux de séjours. Le parc de l'Amérique-Française, avec ses multiples sentiers et sa proximité des arrêts d'autobus,



Parc de l'Amérique Française

Photo prise lors des observations du 28 septembre 2016

n'échappe pas à cette réalité. Un répondant l'a même qualifié d'« autoroute de piétons ». Il appert toutefois que plusieurs usagers sont également enclins à se l'approprier pour des activités de détente ou de loisirs. Il est perçu comme le centre de la colline pour ceux qui la fréquentent régulièrement. L'un des principaux problèmes de cet espace est lié à la mobilité autour du parc, notamment en raison d'intersections problématiques pour les piétons qui contraignent l'accès au parc. C'est d'ailleurs le cas de l'intersection au coin de la rue Jacques-Parizeau et de la rue de l'Amérique-Française, qui est préoccupante selon plusieurs répondants. L'endroit est traversé par les résidents comme liens vers l'arrêt de bus, le quartier Montcalm pour les courses et le quartier Saint-Jean Baptiste pour les bars.

6.4.3 Parcs de la Francophonie et George-V

Le parc de la Francophonie est particulièrement apprécié pour sa scène du festival d'été et il est fréquenté autant par les utilisateurs réguliers de la colline que par les gens résidants à l'extérieur pour cet usage. En dehors de cette période, certains travailleurs aiment le fréquenter sur l'heure du dîner par beau temps, mais sinon, le parc n'est pas très approprié. Le manque de mobilier et d'activités en dehors de la période estivale est souligné par les répondants, qui y voient pourtant un potentiel d'animation en tout temps.

La place George-V n'est pas particulièrement significative pour la plupart des gens. Même avant les travaux, elle n'était pas très attrayante, étant peu aménagée. Ses alentours sont même évités le soir, faute d'éclairage, ce qui crée un sentiment d'insécurité. Même si le manège militaire est reconnu comme patrimoine important de la colline, cet espace public qui y est relié n'a pas de reconnaissance particulière auprès des répondants.

6.4.4 Rue Jacques-Parizeau

La rue Jacques-Parizeau semble avoir une importance chez les gens qui fréquentent le territoire de façon assidue. En effet, alors qu'elle est moins fréquentée et connue par les gens des quartiers avoisinants, plusieurs résidents de la colline Parlementaire et des fonctionnaires nous ont partagé leur intérêt pour cette rue comme un lieu de transit à l'échelle du quartier.

La plupart de ces derniers faisaient d'ailleurs référence à leur expérience piétonne ou cycliste. Il y a aussi une reconnaissance pour la symbolique historique du personnage et son lien avec le Parlement. En ce sens, contrairement à René-Lévesque ou Grande-Allée, Jacques-Parizeau représente pour les usagers du quartier une artère à l'échelle locale qui offre un environnement plus tranquille pour circuler. L'espace n'est toutefois pas décrit comme étant particulièrement agréable. En effet, certains la considèrent sans intérêt, d'autres ont partagé leur sentiment d'insécurité sur cette voie le soir, en plus de la présence de corridors de vent.

6.4.5 Grande-Allée

Cette artère commerciale est reconnue pour sa réputation d'être un endroit festif prisé par les gens venant de l'extérieur du quartier, mais les résidents ne la fréquentent généralement pas beaucoup, ni trouvant pas le type de commerce adapté à leurs besoins. Les travailleurs et la classe politique y vont beaucoup durant l'heure du dîner ou pour le 5 à 7, mais les terrasses ne sont pas très animées en dehors de ces moments et de la saison estivale.

6.5 Le milieu souhaité

Les participants nous ont fait part des aménagements qu'ils souhaitent voir se réaliser sur la colline. D'abord, les gens souhaitent qu'il y ait plus d'espaces pour du logement qui permettrait une meilleure mixité sociale, notamment en mettant l'accent sur les besoins des familles, en plus de favoriser la mise en place de commerces de proximité. Ils souhaitent aussi que les rues, particulièrement les intersections, soient plus conviviales pour le transport actif. Finalement, les

usagers croient que les espaces publics pourraient être mieux aménagés avec du mobilier qui permettrait que les espaces soient utilisés comme lieux de séjours plus confortables, tout en restant flexibles pour pouvoir permettre la tenue d'une variété d'activités et d'événements. Il y a un potentiel pour que les espaces publics de la colline Parlementaire soient appropriés en tout temps et les citoyens sont prêts à des changements qui pourraient y favoriser l'instauration d'un milieu de vie à échelle humaine. (Figure 13).



Figure 13. Citation notable présentant les changements souhaités par les usagers

7. CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

L'expérience des usagers et les désirs qu'ils ont exprimés, combinés à notre propre analyse du territoire, nous apprennent qu'il y a plusieurs obstacles à l'appropriation des espaces publics de la colline Parlementaire. La plupart de ces problèmes prennent leur source dans le développement des années 1960 et 1970, qui a donné au territoire plusieurs de ses repères, mais qui a également négligé la dimension humaine au détriment d'autres aspects comme l'automobile. Cela a fait en sorte que la colline Parlementaire, qui représente une centralité à l'échelle métropolitaine, est toutefois difficilement arrimée à ses quartiers avoisinants. Par ailleurs, le faible taux d'occupation résidentielle et le gabarit imposant des édifices en fait un lieu austère et figé qui se dévitalise en dehors des heures de travail et des grands événements. Il appert également que la plupart des espaces sur le territoire de la colline Parlementaire servent avant tout de lieu de transit plutôt que de séjour, notamment parce qu'ils semblent sans intérêt pour leurs usagers. Finalement, en donnant la priorité aux automobiles, la mobilité active y est contrainte par des voies très larges, certaines intersections dangereuses et des temps d'attente très longs.

En ce sens, nous souhaitons proposer un concept d'aménagement qui ramènerait la colline Parlementaire à une échelle plus humaine afin de favoriser l'appropriation de ses espaces par les usagers du territoire et de mettre en valeur son identité culturelle et politique.

Plus précisément, nous proposons de :

Faire de la colline Parlementaire un milieu de vie de qualité en misant sur des aménagements à échelle humaine qui renforcerait les liens physiques, mais également les liens sociaux sur son territoire et avec les quartiers limitrophes. Ce concept se décline en grandes orientations qui orienteront nos différentes propositions d'aménagements. Celles-ci sont les suivantes :

1. Renforcer la perméabilité du secteur en favorisant la mobilité active à partir et vers les principaux espaces de la colline Parlementaire ;
2. Renforcer la fonction résidentielle et soutenir la cohabitation harmonieuse entre les diverses fonctions du territoire ;
3. Favoriser l'appropriation et l'animation des espaces publics en tout temps en mettant en valeur l'identité culturelle de la colline ;
4. Créer des espaces publics flexibles qui pourront être utilisés pour une variété d'activités (politiques, festives, détente, rencontre).
5. Faire de la rue Jacques-Parizeau un axe structurant à l'échelle locale.

La présente section précise les constats et diagnostics faits pour plusieurs des secteurs de la colline analysés pour ensuite y proposer le concept d'aménagement que nous avons élaboré et ses différentes incarnations possibles sur le territoire.



Figure 14. Axe d'intervention structurant le concept d'aménagement proposé

7.1 Parcours Cartier-Grand-Théâtre

Constats:

Les répondants qui habitent le quartier Montcalm ou la partie résidentielle située plus à l'ouest de la colline Parlementaire s'identifie davantage comme des habitants de Montcalm que de la colline. Ce quartier a ses caractéristiques propres et une artère très importante en la rue Cartier, que quelques répondants considéraient soit comme une partie intégrante ou une limite du secteur de la colline Parlementaire. Il y a donc des liens fonctionnels et affectifs entre les usagers de la colline et cette rue commerciale emblématique de son quartier. Or, les deux principaux liens entre les deux quartiers, le boulevard René-Levesque et la Grande-Allée, sont considérés comme étant désagréables, mais ils ne sont pas les seuls liens. D'autres rues permettent d'effectuer le même genre d'itinéraire de façon moins rectiligne, mais avec moins d'achalandage automobile. La combinaison des rues Fraser et Maisonneuve est notamment évoquée par plusieurs répondants qui y voient un trajet agréable et paisible au travers d'un quartier résidentiel avec une école secondaire.

Diagnostic:

Il y a un fort potentiel de mise en valeur pour ce lien secondaire déjà en place entre les deux quartiers. La mixité entre les fonctions institutionnelles, résidentielles et commerciales situées entre la rue Cartier et le Grand Théâtre de Québec (les deux compris) est très intéressante.

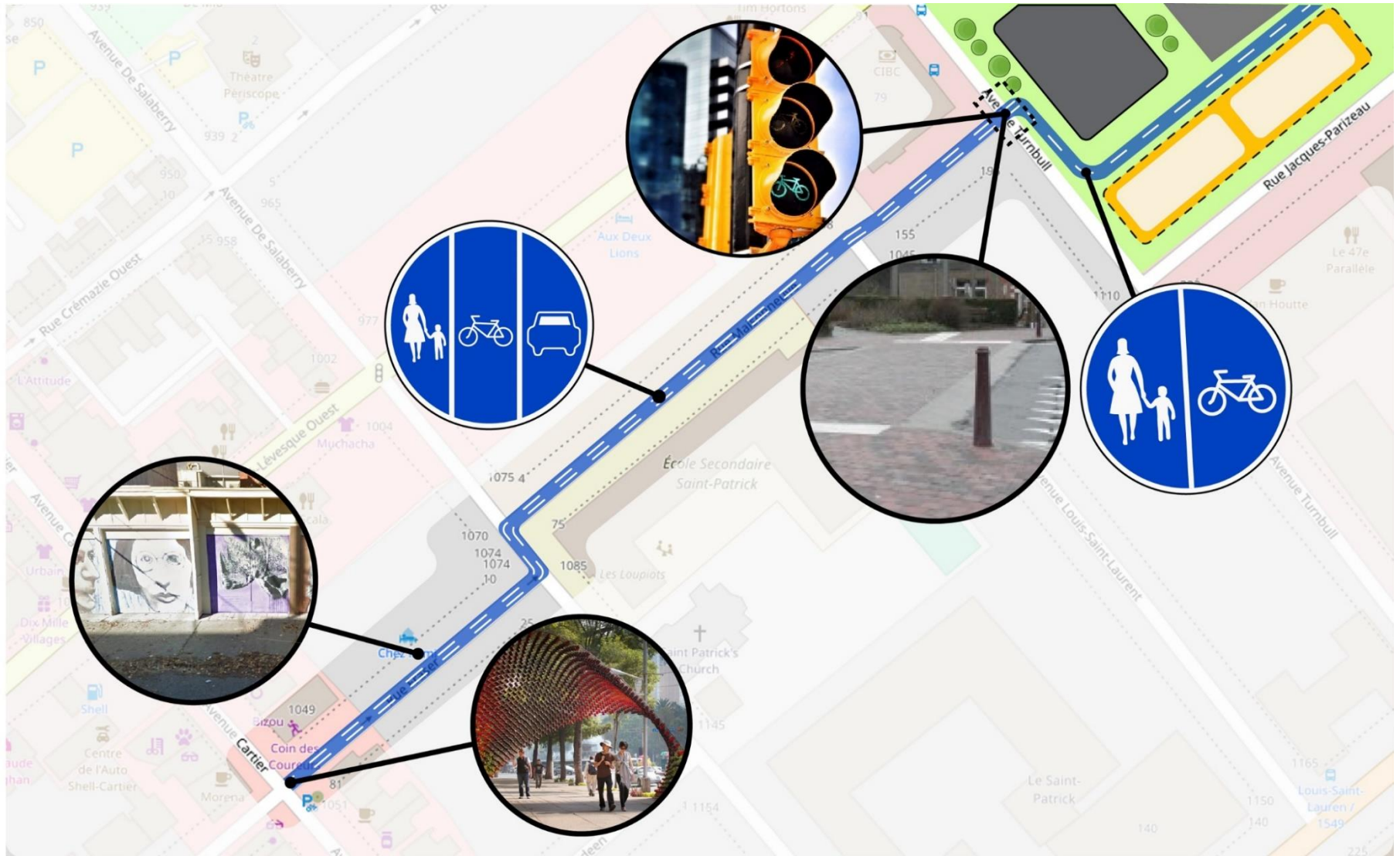
Concept:

- Renforcer la mobilité active orientée est-ouest et autour des deux parcs pour faciliter l'accès;
- Renforcer la perméabilité entre le quartier Montcalm et le secteur des pelouses du Grand Théâtre en favorisant la mobilité active;
- Mettre en valeur les aspects culturels reliés aux pôles culturels que sont la rue Cartier et le Grand Théâtre.

Pistes d'intervention:

1. Renforcer la sécurité des piétons et la perméabilité lors de la traversée de l'avenue Turnbull en aménageant un trottoir traversant, qui fera ralentir les automobilistes et permettra aux piétons d'être plus visibles pour que la priorité leur soit accordée.
2. Marquer le passage à partir de la rue Cartier en insérant dans la trame un portail attrayant (ou une entrée monumentale) qui marquerait le début du trajet vers le cœur de la colline Parlementaire et le Parlement et attirerait les gens à emprunter ce chemin.
3. Favoriser l'implantation d'art urbain (comme c'est déjà le cas sur la rue Fraser) en allouant des espaces dédiés à cela pour marquer l'identité culturelle du lieu.
4. Renforcer l'attrait de ces deux rues en les agrémentant d'éclairages ornementaux et davantage de conifères mettant en valeur une culture de ville hivernale.

Représentation du concept d'aménagement pour le Parcours Cartier-Grand-Théâtre



<http://assets.inhabitat.com/wp-content/blogs.dir/1/files/2012/11/portal-of-awareness-rojkind-arquitectos-1.jpg> | http://www.gamah.be/documentation/conseils-accessibles/accessibilite-des-espaces-publics/copy_of_trottoirtraversantpetit.JPG/image_preview |

7.2 Espace Grand-Théâtre

Constats:

Le Grand Théâtre s'agit d'un des équipements culturels les plus importants de la ville de Québec autour duquel se trouvent un important espace vert, un des arrêts de bus les plus achalandés et de plusieurs centres d'emploi. Toutefois cette institution ne rayonne pas autant à l'échelle de son quartier immédiat. La proximité de René-Lévesque et la grandeur de l'espace sont notés comme des aspects négatifs, mais le secteur présente plusieurs percées visuelles intéressantes vers le quartier St-Jean Baptiste et vers les édifices de la colline.

Diagnostic

Cet immense espace public représente un défaut du secteur, mais également un fort potentiel pour une densification douce et stratégique afin de le circonscire et de le rapprocher d'une échelle plus humaine. Les aspects culturels du lieu et des institutions qui y sont présentes sont sous-exploités et figurent parmi les éléments donnant un certain potentiel au site pour en faire un milieu de vie plus complet et en phase avec son entourage.

Concept:

- Renforcer la mobilité active orientée est-ouest et nord-sud autour du Grand Théâtre et ses pelouses;
- Créer un lien plus formel entre le quartier Montcalm et le reste de la colline Parlementaire en favorisant la mobilité active;

- Favoriser les manifestations artistiques, mais également politiques dans cet espace public;
- Mettre en valeur les aspects culturels reliés au pôle culturel qu'est le Grand Théâtre.

Pistes d'intervention:

1. Renforcer la sécurité et la perméabilité pour les modes de transport actif en aménageant une voie réservée sur les terrains du Grand Théâtre dans l'axe est-ouest qui fera le lien vers la rue Jacques-Parizeau.
2. Renforcer la perméabilité piétonne dans l'axe nord-sud en aménageant les intersections du boulevard René-Lévesque pour les rendre plus sécuritaires et réduire les temps d'attente des piétons pour renforcer le lien vers le quartier Saint-Jean-Baptiste.
3. Densifier avec du résidentiel mixte sur le lot au coin de l'avenue Turnbull et de la rue Jacques-Parizeau. Créer un milieu de vie dynamique en amenant plus de résidents au cœur du milieu de vie et en renforçant la vie artistique du secteur en intégrant des ateliers d'artiste et des salles d'expositions.
4. Favoriser l'utilisation de la fosse du Conservatoire pour la tenue d'activités ludiques et culturelles été comme hiver pour animer l'endroit et profiter de l'effet coupe-vent pour favoriser les activités extérieures hivernales.
5. Faciliter les rassemblements variés par l'aménagement d'une place minérale faisant face au Grand Théâtre.

Représentation du concept d'aménagement pour l'Espace Grand-Théâtre



7.3 Parc de l'Amérique-Française

Constats:

Le parc de l'Amérique-Française est bien localisé, près des arrêts d'autobus, des zones résidentielles du secteur, de plusieurs institutions et autres lieux d'emploi. Toutefois, les répondants font état d'un manque d'animation dans le parc et ses environs, qui se reflète dans un désintérêt des utilisateurs qui lui préfèrent d'autres espaces verts à proximité. Il s'agit également davantage d'un lieu de passage que de séjour, la contiguïté du boulevard René-Lévesque étant synonyme de désagréments pour la majorité des répondants. Beaucoup de gens y circulent pour se rendre à divers endroits de la colline, mais très peu s'approprient cet espace en dehors des quelques travailleurs qui y prennent leur pause. Les nombreux autobus qui occupent la zone durant les heures de pointes sont aussi évoqués parmi les points négatifs. De façon générale, le secteur de la rue Jacques-Parizeau est peu connu, mais la coopérative du Bon Pasteur, nichée au centre de la colline, est un des aspects très positifs selon les répondants.

Diagnostic:

La qualité relative de cet espace vert et son voisinage varié en fonctions urbaines, dont la grande majorité du résidentiel de la colline Parlementaire, procurent à l'endroit un fort potentiel pour y établir un milieu de vie complet. L'arrêt de bus du Grand Théâtre est à l'origine de désagréments, mais l'achalandage important

De personnes qu'il induit peut être un atout afin d'accroître la centralité du parc dans son quartier. La coopérative d'habitation située juste à l'est contribue à ce potentiel avec notamment, une belle cour intérieure relativement intime.

Concept:

- Renforcer la mobilité active sur l'axe Jacques-Parizeau;
- Faciliter la perméabilité piétonne Nord-Sud;
- Créer un espace public à dimension humaine dans le parc de l'Amérique -Française;
- Offrir une variété d'ambiances
- Atténuer les désagréments de la proximité d'une forte circulation de véhicules motorisés;

Pistes d'intervention:

1. Créer une plaque tournante pour le transport en commun (autobus et SRB) à la tête de l'îlot du parc de l'Amérique-Française, face à René-Lévesque. Cela permettra d'y concentrer les autobus qui ne rouleront donc plus autour du parc, en plus de créer un espace tampon entre le boulevard et le parc pour isoler celui-ci du bruit.

2. Densifier dans le pourtour du parc de l'Amérique-Française afin d'encadrer l'espace public et de créer un espace appropriable pour les résidents et les usagers, qui sera isolé du bruit de la circulation.

3. Créer un espace vert flexible avec de la végétation et des espaces libres gazonnés pour permettre la détente et les activités ludiques en tenant compte des réalités hivernales.

4. Renforcer la sécurité et la perméabilité pour le transport à vélo en aménageant une voie réservée dans l'axe est-ouest pour rattacher le lien de transport actif.

5. Piétonniser la rue Jacques-Parizeau, de la rue Turnbull à la rue D'Artigny, puisque l'espace de vie est celui du piéton qui peut aisément entrer en relation avec le milieu qui l'entoure et y donner vie. En évacuant les automobiles et les autobus, l'espace public qu'est la rue peut être utilisée pour des appropriations récréatives, commerciales, politiques et artistiques.

6. Piétonniser la rue du Bon Pasteur afin de faire de la coopérative d'habitation et de ses abords un îlot complètement piéton relié à la rue Jacques-Parizeau devenue elle aussi exclusivement piétonne.

7. Aménager les intersections de manière conviviale le long de René-Lévesque en créant des placettes ou des marquages afin d'assurer la sécurité et le confort en transport actif. Cela aura pour effet de faciliter les déplacements dans l'axe nord-sud et de favoriser la perméabilité avec les quartiers limitrophes, notamment Saint-Jean-Baptiste.

Représentation du concept d'aménagement pour le Parc de l'Amérique française



7.4 Parcours Jacques-Parizeau et Espace Parc de la Francophonie/Parc George-V

Constats:

L'espace autour du parc de la Francophonie et de la place George-V est souvent évité, sauf durant les heures de bureau et les festivals. En effet, les bâtiments imposants aux façades aveugles (complexes G et H), créés une ambiance désagréable à proximité de ceux-ci (ombre, vent et circulation importante). De plus, l'espace est perçu comme étant dangereux le soir, dû au manque d'éclairage et d'animation. Pour ce qui est des places publiques, le parc de la Francophonie est approprié presque uniquement par les travailleurs sur l'heure du dîner et la place George-V n'est presque pas fréquentée. Le manque d'aménagements et l'absence d'animation en dehors du festival d'été ont été ciblés comme problèmes par les répondants.

Diagnostic:

Cet espace est situé à proximité de la Grande-Allée qui offre un potentiel d'animation, bien que ses espaces extérieurs soient peu animés en dehors du 5 à 7 lors de la saison estivale. Il y a aussi un potentiel de créer un lien nord-sud vers les plaines d'Abraham, qui sont généralement appréciées comme espace de détente et de loisir, avec la reconstruction du manège militaire. L'espace a un potentiel d'utilisation flexible, étant au croisement entre le cœur du milieu de vie de la colline (parc de l'Amérique-Française), de l'Hôtel du Parlement, des plaines d'Abraham de la Grande-Allée et de l'arrondissement historique.

Concept:

- Créer un dialogue entre des bâtiments, tels que les édifices Marie-Guyart et de la Capitale et la rue pour renforcer l'appropriation de l'espace public.
- Renforcer la mobilité active orientée nord-sud et autour des deux parcs pour faciliter l'accès;
- Créer un espace événementiel flexible qui peut contenir une variété d'activités en tout temps;
- Renforcer la perméabilité entre le quartier Saint-Jean Baptiste et les plaines d'Abraham en favorisant la mobilité active
- Mettre en valeur les aspects culturels et fonctionnels de l'hiver québécois (se servir de l'hiver comme récit pour réaménager les axes et les aménagements paysagers du secteur);

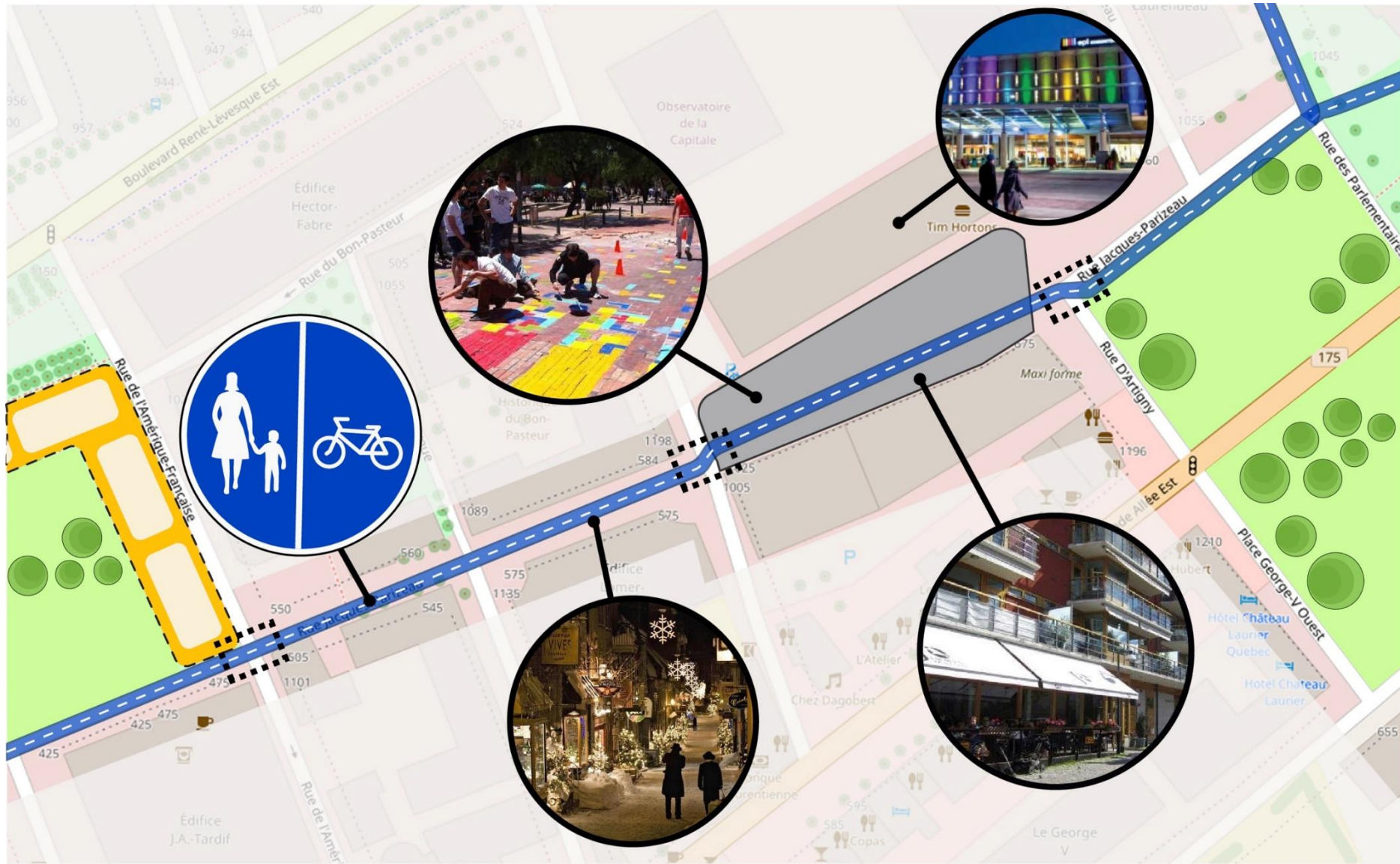
Pistes d'intervention: Abords des édifices Marie-Guyart et de la Capitale

1. Piétonner la rue Jacques-Parizeau entre les rues Chevrotière et D'Artigny et en faire une place publique minérale avec une voie réservée aux transports actifs. Cette intervention permettra de favoriser la perméabilité entre le parc de l'Amérique-Française et le Parlement, en plus d'inciter les gens à fréquenter l'endroit.
2. Créer des aménagements végétalisés de conifères qui perdureront durant la saison hivernale pour limiter les effets du vent et pour agrémenter les façades et l'espace.
3. Permettre des aménagements flexibles de mobiliers de détente et des endroits pour manger qui attireront les travailleurs à s'approprier l'espace durant leur pause et ainsi créer un dialogue entre les bâtiments et l'espace public.
4. Créer des aménagements ludiques et interactifs artistiques pour favoriser une appropriation de l'espace les soirs et la fin de semaine, tout en permettant d'agrémenter les façades aveugles.

Pistes d'intervention: Parc de la Francophonie et Place George-V

1. Renforcer la sécurité des piétons et la perméabilité entre les différents espaces publics en marquant les intersections aux coins entourant le parc de la Francophonie. Un marquage de couleur favorisera la visibilité des piétons et incitera les voitures à ralentir, ce qui favorisera l'accès au parc de la Francophonie.
2. Transformer le segment de la rue Jacques-Parizeau entre la rue des Parlementaires et D'Artigny en rue partagée en réduisant la largeur de la voie réservée aux automobiles pour créer un espace piéton et cycliste plus large en bordure du parc. La circulation automobile sera réduite, ce qui rendra l'espace public plus agréable et favorisera le passage des gens à pied et en vélo.
3. Conserver les aménagements qui permettent la robustesse des parcs et leur arrimage pour qu'une diversité d'activités soit possible en tout temps (expositions, marchés, spectacles, festivals). Une programmation pourra être créée pour favoriser l'appropriation de cet espace en dehors des jours de semaine et amener les gens qui résident en dehors du quartier à fréquenter plus souvent la colline.
4. Créer un lien nord-sud pour les transports actifs entre le quartier Saint-Jean-Baptiste et les plaines d'Abraham en marquant les intersections du boulevard René-Lévesque et de la Grande-Allée qui seront reliées par une voie piétonne et cyclables. À cela, s'ajoute un lien entre la place George-V et les plaines d'Abraham par le Manège militaire pour favoriser l'accès piétonnier et renforcer la mobilité entre les trois parcs.

Représentation du concept d'aménagement pour les abords de l'édifice Marie-Guyard



<http://www.coverlite.co.uk/wp-content/uploads/2014/01/cafe-awning.jpg> | Winter city Edmonton (2016) | http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/transport_fr/media/images/album_photos/2-rues_pietonnes_2016/6_03_Ontario4_VilleMtl.jpg

Représentation du concept d'aménagement pour les parc de la Francophonie et George-V



<http://cdn.c.photoshelter.com/img-get/I0000OCFEM4AjpMo/s/750/750/Eagle-Sculptures-VAN-5906.jpg> | http://farm9.staticflickr.com/8144/7527014502_f9e583c936_o.jpg | <http://www.winchester-cathedral.org.uk/wp-content/uploads/Market-970x362-1.jpg>

7.5 Espace de l'Assemblée nationale / Parc de l'Esplanade

Constats:

L'espace entre la fontaine de Tourny et le Vieux-Québec est relativement austère et peu approprié, sauf en de rare occasion lors d'évènements, le Parlement n'étant pas perçu comme un espace appropriable, ni très accessible par les répondants. Ils relèvent également un lien symbolique entre ces deux espaces basé sur leur aspect patrimonial. Cet espace est notamment qualifié de majestueux, d'imposant en référence au Parlement lui-même, d'ornemental et de "carte postale" même. Les manifestations est pratiquement la seule activité politique pratiquée dans cet espace davantage tourné vers l'esthétisme et la commémoration. Les potagers sont appréciés par les utilisateurs du lieu et les travaux effectués actuellement à l'Hôtel du Parlement sont perçus comme une occasion de renforcer l'appropriation du Parlement par le public, tout en intégrant bien le moderne au patrimoine. En effet, les usagers de l'espace y transitent davantage qu'ils n'y séjournent. D'autre part, la rue D'Auteuil, son parc et la poterne qui y donne accès sont appréciés pour leur esthétisme, leur aspect à la fois ludique et fonctionnel intéressant.

Diagnostic

L'espace devant le Parlement est apprécié pour son esthétisme et son aspect monumental, c'est le manque d'opportunités autres que les manifestations pour se l'approprier qui fait défaut. Il y a donc un potentiel en misant sur les forces que possède déjà l'espace.

Concept:

- Favoriser l'appropriation des espaces publics que sont le parc de l'Esplanade et les pelouses du Parlement;
- Renforcer les liens avec le Vieux-Québec;
- Mettre en valeur la saisonnalité et favoriser les aménagements hivernaux;

Pistes d'intervention:

1. Créer un espace minéral devant le Parlement avec du mobilier flexible pour favoriser l'appropriation de la place, en conservant la flexibilité nécessaire à la tenue d'activités.
2. Créer un espace flexible et attrayant pour la tenue d'évènements dans l'espace du parc de l'Esplanade qui permet une variété d'activités.
3. Favoriser la mobilité active en rendant plus accessible en tout temps le passage par la poterne venant à la rue D'Auteuil pour amener plus de gens autour du Parlement.
4. Renforcer la sécurité et la perméabilité pour le transport à vélo en aménageant une voie réservée dans l'axe est-ouest le long du Parlement et de la Grande-Allée au travers de la porte Saint-Louis.

Représentation du concept d'aménagement pour l'espace de l'Assemblée nationale et le parc de l'Esplanade



7.6 Le concept en bref

Afin d'offrir une proposition d'aménagement répondant aux besoins constatés à partir de nos méthodes de saisie de l'expérience, nous avons choisi de miser sur la rue Jacques-Parizeau comme colonne vertébrale du concept. Ce choix répond d'abord à un besoin avéré d'améliorer la mobilité active dans le secteur, en plus de renforcer un axe de circulation qui semble naturel pour les déplacements à échelle locale, constat qui a été appuyé par les propos des répondants.

Quant à eux, la Grande-Allée et le boulevard René-Lévesque semblaient moins adaptés pour devenir des voies de déplacement actif. Quoiqu'elles représentent des axes structurants à l'échelle locale, ces voies occupent également un rôle important à l'échelle métropolitaine en connectant la colline Parlementaire aux autres secteurs de la ville en transport en commun et automobile. En ce sens, notre approche cherche à conserver et à renforcer le rôle de ces artères et faire en sorte que chacune d'entre elles se complètent sans se faire compétition. De plus, en intervenant sur les lieux publics qui ont un potentiel d'appropriation pour favoriser la création d'un milieu de vie, cela aura pour effet de renforcer les liens entre les autres espaces publics de la colline Parlementaire, favorisant également une animation plus soutenue sans que de nouveaux aménagements soient nécessaires à chaque endroit.

Finalement, ces aménagements permettront de relier les différents espaces de la colline par l'axe Jacques-Parizeau, tout en favorisant l'appropriation de la rue comme espace public. Les concepts permettent de mettre en valeur les différentes identités du secteur et leur potentiel d'appropriation respectif. Ceci permettra d'attirer plus de gens sur la colline en tout temps avec un espace qui répond aux besoins des résidents, créant un milieu de vie à échelle humaine. L'animation culturelle sera aussi plus présente pour favoriser les rencontres dans l'espace public et créer une effervescence sur la colline. Ces rassemblements et l'accessibilité renforcée autour du Parlement pourraient également amener les citoyens à être plus politisés, en leur offrant des lieux de discussion et de fréquentation à forte connotation politique.

8. CONCLUSION

En conclusion, la démarche de saisie des représentations et de l'expérience citoyenne nous a permis de préciser le diagnostic qui avait été établi sur le territoire de la colline Parlementaire lors de la mise en œuvre du PPU de 2010. Les résultats de l'analyse des cartes mentales, des marches commentées et des entrevues nous ont aidé à préciser les endroits les plus problématiques ainsi que les utilisations et les perceptions quant aux différents lieux de sorte à cibler leur identité propre et la nature des liens qui existent entre eux. Ces données recueillies nous ont mené à mieux cerner le potentiel des principaux espaces qui composent le secteur pour proposer des aménagements qui favoriseront leur appropriation et la création d'un milieu de vie à échelle humaine.

Les trois méthodes participatives que nous avons utilisées se complètent en exposant les perceptions et l'expérience de différentes catégories de citoyens selon leur utilisation du lieu et leur situation géographique dans la ville de Québec. Les cartes mentales nous ont permis de recueillir les perceptions à plus large échelle, en allant chercher des participants qui ne résident pas à proximité du territoire, en plus de celles des usagers réguliers du lieu. Les marches commentées faites avec des usagers qui connaissent bien le territoire nous ont

amené à saisir des perceptions et une expérience plus fine du secteur pour mieux comprendre les besoins réels des résidents et des travailleurs qui habitent cet espace. Finalement, les entretiens semi-dirigés nous ont permis de compléter notre collecte de données en interrogeant des acteurs clés du territoire.

Ces différentes méthodes nous ont permis de comparer les perceptions de différents groupes d'usagers afin de mieux saisir l'identité de la colline et des sous-espaces qui la composent et voir comment les différentes utilisations du territoire peuvent être conciliées pour favoriser une appropriation des espaces publics en tout temps.

Toutefois, nous sommes conscients que notre démarche comporte certaines limites. Le fait de s'intéresser de près aux expériences des usagers, de tenter de les cerner, avant d'élaborer un concept d'intervention demande un grand investissement en temps, autant de notre part que de celle des participants. Considérant cette contrainte, il était difficile de recruter un grand nombre de participants pour effectuer les marches commentées et les entretiens.

Même si la réalisation de cartes mentales a pu être effectuées en plus grand nombre pour pallier à cette limite, il reste que les convergences sur les perceptions qui ont été saisies reposent sur un échantillon limité. Malgré tout, les données recueillies par cette démarche peuvent être complétées avec nos propres observations sur le territoire, en plus des constats posés par la démarche du PPU de 2010.

Par ailleurs, le concept d'aménagement que nous proposons met de l'avant les secteurs qui ont été davantage relevés par nos répondants. En ce sens, sans proposer d'aménagements pour tous les espaces de la colline, l'ensemble du territoire a été pris en compte dans notre démarche en fonction du rôle que chaque lieu joue par rapport aux autres.

La consultation publique concernant la récente réouverture du PPU nous a montré que la population est prête pour un changement, notamment qu'elle est prête pour une densification résidentielle sur la colline et qu'elle souhaite en faire un véritable milieu de vie. Notre démarche de saisie de l'expérience nous confirme aussi qu'il y a un souhait en ce sens, mais également un potentiel.

Par contre, pour que les projets puissent voir le jour, il doit y avoir concertation des différents acteurs qui ont un rôle à jouer dans l'aménagement du secteur. En ce sens, même si la volonté citoyenne est présente, une volonté politique ainsi qu'une vision concertée sont nécessaires pour que les changements souhaités puissent voir le jour.

Finalement, ce projet a montré que la saisie des représentations et de l'expérience citoyenne est un outil pertinent pour l'urbanisme, qui pourrait s'inscrire en complément des démarches de consultations publiques en allant chercher une expérience plus fine du territoire. Son intégration dans les études urbanistiques permet d'affiner la compréhension du territoire et de concevoir des aménagements qui répondent davantage aux besoins avérés des usagers.

9. BIBLIOGRAPHIE

BAILLY, Antoine et al (1995). *Représenter la ville*. Economica, Paris, 112 p.

CITY OF EDMONTON (2016) . *Winter Design Guidelines*. Récupéré en ligne le 6 avril 2017.
https://www.edmonton.ca/city_government/documents/PDF/WinterCityDesignGuidelines_draft.pdf.

DUMONT, Jean-Philippe (2007). « Évolution de la gestion des formes urbaines sur la Colline parlementaire de Québec: de la rénovation urbaine au nouvel urbanisme ». Thèse de doctorat, Université Laval, 197 p.

GEHL, Jan (2012). *Pour des villes à échelle humaine*. Montréal, Écosociété, 212 p.

GROSJEAN, Michèle et Jean-Paul THIBAUD (2001). *L'espace urbain en méthodes*. Éditions Parenthèses, Marseille, 217 p.

HUCK, J.J. et al. (2014). « Spraycan: A PPGIS for capturing imprecise notions of place », *Applied Geography*, vol. 55, pp. 229-237.

LEBEL, Jean-Marie (2000). *Québec, 1900-2000: le siècle d'une capitale*. Éditions MultiMondes, Québec, 157 p.

LYNCH, Kevin (1999). *The image of the City*. The MIT Press, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, Massachusetts, and London, England, 194 p.

MACK, Natasha et al. (2005). « Module 2 — Participant Observation », In. *Qualitative Research Methods: A Data Collector's Field Guide*, Natasha Mack et al., Family Health International, Research Triangle Park, pp. 13-29.

MARSAL-LLACUNA, Maria-Lluïsa et Ramon FABREGAT-GESA (2016). « Modeling citizen' urbain time-use using adaptive hypermedia surveys to obtain an urban planning, citizen-centric, methodological reinvention ». *Time & Society*, 25(2), pp. 272-215.

MIAUX, Sylvie et Sandra BREUX (2014). « Lire l'ambiance de la ville à travers les récits de parcours In Situ », In. *Représenter l'urbain : apports et méthodes*, Sandra Breux et al. (dir.), Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 233-252.

NYSETH, Torill et. al (2010). « Planning beyond the horizon: The Tromso experiment », *Planning Theory*, 9(3), pp. 223-247.

PAQUETTE, Julie (2002). « Expérience spatiale et bien-être urbain : le cas des jardins communautaires montréalais », *Ethnologies*, 24(1), pp. 45-74.

PETITEAU, Jean-Yves et Élisabeth PASQUIER (2001). « La méthode des itinéraires : récits et parcours ». *L'espace urbain en méthodes*, Michel Grosjean et Jean-Paul Thibaud (dir.), Éditions Parenthèses, Marseille, pp. 63-77.

RAMADIER, Thierry et Carole DESPRÉS (2004). « Les territoires de mobilité et les représentations d'une banlieue vieillissante de Québec ». *Recherches sociographiques*, 45(3), pp. 521-548.

THIBAUD, Jean-Paul (2001). « La méthode des parcours commentés ». *L'espace urbain en méthodes*, Michel Grosjean et Jean-Paul Thibaud (dir.), Éditions Parenthèses, Marseille, pp. 79-99.

TRÉVINAL, Aurélie Michaud (2013). « Le magasinage dans un centre commercial : une typologie de quatre parcours », *Recherche et Applications en Marketing*, 28(3), pp. 14-44.

THOUÉZ, Jean-Pierre (2010). « Espace social, images mentales de la ville de Sherbrooke : cheminement d'un néophyte ». *Cahiers de géographie du Québec*, 54(151), pp. 197-211.

VILLE DE QUÉBEC (2010). *Programme particulier d'urbanisme (PPU) : Colline Parlementaire*. 69 p.

VILLE DE QUÉBEC (2010). *Programme particulier d'urbanisme de la Colline Parlementaire : Synthèse des mémoires*. 17 p.

WATREMEZ, Anne (2010). « Comprendre une relation au patrimoine par une analyse sémiotique du sensible », *Communication & langages*, pp 163-177.

ANNEXE 1. PROFIL DES RÉPONDANTS

MÉTHODE	PROFIL DES RÉPONDANTS	NOMBRE	NOMBRE TOTAL
Cartes mentales	Résidents du secteur et des quartiers limitrophes	21	78
	Autres résidents de la CMQ	57	
	Travailleurs du secteur	12	
Parcours commentés	Résidents du secteur	5	18
	Résidents des quartiers limitrophes	6	
	Travailleurs du secteur	11	
	Élus	2	
Entretiens	Membres de conseils de quartier	3	6
	Commerçant du secteur	1	
	Travailleur de l'assemblée nationale	1	
	Professeur – expert du milieu	1	

ANNEXE 2. EXTRAIT DU TABLEAU D'OCCURRENCE – CARTES MENTALES

Groupe âge	Localisation	Occupation	Originaire, sinon temps	Place d'Youville	Sœur de la Charité	Palace Royal	Esplanade	Jardin du parlement	Parlement	Fontaine de Tourny	Entrée Croix Sacrifice	Porte St-Louis	Complexe H	Jardin Grande-Allée	Manège Militaire	Parc George V	Parc Franco
26 et moins	SJB/Montcal m/VQ/St-Sac	Étudiant	2 ans				x	x	"Assemblée Nat"						"Manège Milit"		
37-46	SJB/Montcal m/VQ/St-Sac	Travailleur	33 ans				x	"Statues"	"Parlement"	"Fontaine"				"Duplessis"			"Pigeonnier"
27-36	Ancienne-Lor./Val-	Étudiant	Oui						"Assemblée Nationale" Gros	"Fontaine Tourigny"	Flèche vers "Plaines"	"Portes St-Louis"					
27-36	SJB/Montcal m/VQ/St-Sac	Étudiant	Oui				"Escalier",x	"Arbres" "buissons"	"Statues" Petit		"Plaines"	"Porte"	x		"Manège militaire"	x	"Parc"
27-36	St-Roch/St-Sauv.	Étudiant	Oui						"Parlement" Gros								
26 et moins	SJB/Montcal m/VQ/St-Sac	Étudiant	6 ans						"Parlement" Petit					"Facade en construction"		"Parc"	"Parc"
26 et moins	Rive-Sud	Étudiant	Oui				"Verdure"	"Parc"	"Parlement" Gros	"Fontaine"	"Croix du Sacrifice" Flèche vers Plains			"Promenade"			
27-36	SJB/Montcal m/VQ/St-Sac	Étudiant	Non						"Parlement?" Petit								
26 et moins	Ste-Foy/Sillery	Étudiant	2 ans				x	"Jardins" "Statues"	"Parlement" petit	"Rond Point"		"Porte"		"Statues"			
26 et moins	SJB/Montcal m/VQ/St-Sac	Étudiant	Non	"Place d'Youville"				"Lieu de manif"	"Parlement" Petit								
27-36	St-Roch/St-Sauv.	Étudiant	6 mois				"Parc"		"Parlement" Gros	"Fontaine"		x					"Parc"
27-36	SJB/Montcal m/VQ/St-Sac	Étudiant	Oui	"D'Youville"					"Parlement" Petit	x							"Pigeonnier"
26 et moins	Lebourgneuf /Lorretteville	Étudiant	13 ans					"Pelouse et arbres"	"Parlement" Gros	"Fontaine"	"Entrée FEQ"	"Porte St-Louis"					
26 et moins	Ste-Foy/Sillery	Étudiant	3 ans					Arbres	Gros	x							
26 et moins	Ancienne-Lor./Val-	Étudiant	19 ans	"Espace Loisir"		"Hilton"		"Espace Manif"	"Ass. Nat."	"Tourny"	x	"P. St-Louis"	"Radiateur"			"Espace Parc"	
27-36	Limoilou	Étudiant	Oui	"Carré d'Youville"	"Sœur de la Charité"	"Palace Royal"	"Patinoire"		Petit	x		x		"Hilton?"			
26 et moins	Rive-Sud	Étudiant	Non						"Parlement" Gros	"Fontaine"							
26 et moins	Inconnu	Étudiant	2,5 mois						"Parlement" Gros	"Fontaine"							
37-46	Ancienne-Lor./Val-	Étudiant	23 ans					"Parc et fleurs"	"Parlement"	"Fontaine"	"Entrée Plains d'Abraham"	"Porte Saint-Louis"	"Complex H TRÈS LAID!!"	"Parc de statues"			
26 et moins	SJB/Montcal m/VQ/St-Sac	Travailleur	Oui					"Statue"	"Parlement" Petit				"Stationnement"		"Truc militaire"	"Espace en construction avec statues"	"Parc de la Franco"
26 et moins	Ste-Foy/Sillery	Étudiant	1 an						Gros								
27-36	St-Roch/St-Sauv.	Étudiant	Oui	"d'Youville"		x			"Parlement" Petit								"Scène trop petite"
26 et moins	St-Roch/St-Sauv.	Étudiant	Oui				"Carnaval de Qc" "Crashed Ice"		"Parlement" Petit	x		"Portes Saint-Louis"				"Parc d'artillerie"	"Parc"
26 et moins	Limoilou	Étudiant	Non						"Parlement" Gros								
26 et moins	Ste-Foy/Sillery	Travailleur Colline	Oui						"Parlement" petit	"Fontaine"			"Complexe H"	x			"Parc Franco"
57-66	Inconnu	Travailleur Colline	13 ans					"Jardins" "Statue et histoires"	"Parlement" Gros	"Fontaines"				"Jardins et escaliers"			
57-66	Ancienne-Lor./Val-	Travailleur Colline	13 ans					x	Gros	x							
26 et moins	Rive-Sud	Enfant	Oui					"Jardins"	"Parlement" Petit	"Fontaine de Tournie"		x					
67 et plus	Rive-Sud	Travailleur Colline	Oui	"800 d'Youville"		"Royal Palace"	"Parc Esplanade" "Carnaval"	"Jardins"	"Parlement" Petit	"Fontaine Tourny"		"St-Louis"	"Bunker H"			"George V"	"Parc Franco"

ANNEXE 3. GRILLE D'ENTRETIEN

Profil	But de l'entretiens	Questions posées
Commerçant propriétaire de l'hôtel Château Laurier sur la Grande Allée	Comprendre le point de vue des commerçants dans l'aménagement de la colline Parlementaire	Quels sont, selon vous, les préoccupations principales des divers commerçants sur la Grande-Allée ? Quelle sont les conséquences d'un réaménagement de la colline Parlementaire pour vous ? Comment voyez-vous l'idée de créer un axe structurant autre que commerciale autour de la rue Jacques-Parizeau ?
Président du conseil de quartier Saint-Jean -Baptiste	Comprendre le point de vue et les intérêts du conseil de quartier Saint-Jean Baptiste dans le réaménagement de la colline Parlementaire	Pourriez-vous me parler de la perméabilité ou des liens entre le quartier Saint-Jean -Baptiste et la colline Parlementaire ? Est-ce que vous sentez qu'en général, le Conseil de quartier a beaucoup de poids ?
Conseil de quartier Montcalm	Comprendre le point de vue et les intérêts du Conseil de quartier Montcalm dans le réaménagement de la Colline Parlementaire	Pour vous, quelles sont les limites de la colline Parlementaire ? Quelles sont les liens entre le quartier Montcalm et la colline ? Quelles relations entretenez-vous avec les Conseils de quartier des quartiers limitrophes ? Comment percevez-vous les espaces publics de la colline ? Quel est le potentiel de création de liens entre Montcalm et la colline ? Quel est le rôle de la colline Parlementaire à l'échelle de la ville ?
Professeur de Géographie et résident du Vieux-Québec	Comprendre les dynamiques historiques de l'évolution du territoire de la colline Parlementaire	Pour vous, quelles sont les limites de la colline Parlementaire ? Qu'est-ce qui a mené à la colline que l'on connaît aujourd'hui ? Que pensez-vous du PPU colline Parlementaire et des autres adoptés par la Ville de Québec ? Quelle rôle a joué la CCNQ dans l'évolution du secteur ?
Secrétaire générale de l'Assemblée nationale	Comprendre le rôle de l'Assemblée nationale sur la colline et ses pouvoirs dans l'aménagement du quartier	Quels sont est considérations de sécurité primordiales aux aménagements relatifs au bâtiment de l'Assemblée nationale ? Quels sont les acteurs ayant un pouvoir juridique sur les terres appartenant à l'Assemblée nationale ? Comment intégrer le Parlement à son milieu de vie direct ?